

# La Philologie wallonne en 1944

par ÉLISÉE LEGROS.

## Bibliographie.

1. ÉLISÉE LEGROS. *La Philologie wallonne en 1943*. (BTD, 18, 445-492). — Chronique contenant 73 numéros (plus un bis), la plupart avec des jugements critiques détaillés. Compléments à ces remarques : p. 451, noter que « *terrée*, terrain situé dans les fortifications » est connu en hennuyer ancien ; — p. 452, supprimer le point d'interrogation après « *assenne* », qui, du sens de « garantie assignée en gage de l'accomplissement d'une obligation », était passé, en Hainaut, à celui de « part commune assignée » ; — p. 454, pour « *siecle*, voile de navire », voir aussi GOD., v<sup>o</sup> *sicle* ; — p. 464, les *Légendes et anecdotes de notre région du sud du Hainaut*, par GEORGES DUCARME ont paru de novembre

Principales abréviations : AHL = Annuaire d'Histoire liégeoise ; — BDW = Bull. du Dictionn. Wallon ; — BSW = Bull. de la Soc. de Litt. wall. ; — BTD = Bull. de la Commis. Roy. de Topon. et Dialectologie ; — DL = *Dictionn. Liég.* de J. HAUST ; — *Étym.* = *Étymologies wall. et fr.*, de J. HAUST, 1923 ; — FEW = *Französ. Etymol. Wört.*, de W. VON WARTBURG ; — GOD. = *Dict. de l'anc. langue fr.*, de FR. GODEFROY ; — RbPhH = Revue belge de Philol. et d'Hist. ; — REW = *Roman. Etymol. Wört.*, de W. MEYER-LÜBKE, 3<sup>e</sup> éd. ; — c. r. = compte rendu ; — fq. = francique ; — fr. = français ; — l.-d. = lieu-dit ; — lg. = liégeois ; — nam. = namurois ; — nl. = néerlandais ; — w. = wallon ; — > = d'où (tel mot) ; — < = provenant (de tel mot). — Pour les sigles des communes de la Wallonie, voir la carte de J. M. REMOUCHAMPS, BTD, 9, 211-270.

1937 à septembre 1938 dans l'hebdomadaire *L'Avenir de la Thudinie* (Thuin) ; — p. 491, lire : « Genicot, Léopold ».

Plusieurs publications datées de 1943, et d'autres d'années antérieures, sont encore recensées ci-après ; à vrai dire, beaucoup d'entre elles, de même que nombre d'études datées de 1944, n'ont effectivement paru qu'en 1945 ou n'ont été connues en Belgique qu'en 1945 ; les nos 3, 25-26, 33, 83 et 91 auraient pu toutefois être signalés plus tôt. Il est à prévoir que d'autres retards seront à combler l'an prochain, plusieurs revues étrangères — notamment françaises — ne nous étant pas encore parvenues.

2. ARMAND BOILEAU. *Chronique de la dialectologie belge depuis 1930*. (Revue des Langues vivantes, Bruxelles, 10, 1944, 28-29 et 77-80). — Plus exactement, il s'agit d'un aperçu des ouvrages et articles traitant des rapports entre parlars romans et germaniques. L'auteur oublie l'article de J. GESSLER dans les *Mélanges Haust*. Mais l'effort est méritoire, d'autant qu'ici les réponses des wallonistes aux articles des germanistes sont citées. A. B. s'abstient souvent de juger les controverses ; parfois, cependant, il a des raccourcis contestables.

3. LEO DE WACHTER. *Repertorium van de Vlaamse gouwen en gemeenten*. (*Heemkundige dokumentatie 1800-1940*). I. *Algemeen gedeelte en gewesten*. (Anvers, De Sikkel, 1942; 710 p. in-8°); II. *Gemeenten A-G*. (Ib., 1943; 965 p.) — Ce répertoire de documentation historique, folklorique, dialectologique, etc., en pays flamand, englobe non seulement les localités romanes voisines de la frontière (un voisinage souvent compris dans un sens très large), mais aussi le Hainaut et Liège quant à la documentation générale. Pour les localités de la frontière, le choix pourrait être plus heureux : qu'un répertoire flamand signale (ce qu'il n'a pas toujours réussi à faire) les notes qui traitent de l'emploi

des langues et de la frontière linguistique, d'accord ; mais pourquoi des listes de mots wallons de Dison et des notices étymologiques sur des mots patois d'Ellezelles ? Les titres français sont curieusement abrégés : I, p. 17 : « Voyage dans les NN. espagnols et l'évêché de Lk. » ; p. 340 : « Description de la province de Hen. » ; p. 382 : « Dictionnaire lk. » ; II, p. 421 : « Le perron de Lk. » ; p. 728 : « La carte de la V. wallonne » ; etc. (lire : Pays-Bas ; Liège ou liégeois ; Hainaut ; Flandre).

4. ÉLISÉE LEGROS. *In memoriam Abbé Joseph Bastin (1870-1939)*. (BTD, 18, 17-23 ; un portrait hors-texte).

5. MAURICE PIRON. [*In memoriam*] *Jules Feller (1859-1940)*. (BTD, 18, 25-39 ; un portrait h.-t.). — P. 35 sv., bibliographie continuant les listes dressées en 1912 et 1931.

6. MAURICE PIRON. [*In memoriam*] *Albert Pierret (1895-1942)*. (BTD, 18, 41-45 ; un portrait h.-t.).

7. JULES HERBILLON. [*In memoriam*] *Émile Dony (1865-1944)*. (BTD, 18, 47-60 ; un portrait h.-t.). — P. 51 sv., bibliographie. (Signalons qu'un chapitre de la notice historique sur Bourlers, citée p. 54, intéresse le toponymiste ; voir aussi BTD, 18, 464, et ci-dessous n° 27).

### Aspects historiques et géographiques.

8. MARIUS VALKHOFF. *L'expansion du néerlandais*. Traduction JULES SÉPULCHRE. (Coll. « Savoir » ; éd. Lumière, Bruxelles, 1944 ; 96 p. in-8° ; 2 cartes h.-t.). — Cette traduction d'un ouvrage dont nous avons critiqué le chapitre consacré à la frontière linguistique (BTD, 17, 197) ajoute une note à notre intention : « Il est clair que nous n'avons voulu que présenter ici les deux grandes théories, dont la deuxième, malgré des critiques de détail, nous semble la plus vraisemblable » (p. 43). Je persiste à croire qu'il aurait

fallu plus de nuances dans la présentation d'un sujet aussi délicat (surtout *in tempore suspecto...*) ; il ne serait d'ailleurs pas difficile de montrer le peu de poids de certains arguments retenus par M. V. (doublets toponymiques, rencontres syntaxiques, etc.). — La traduction de nos noms de lieux n'est pas toujours adéquate : p. 39, « Lettelingen », p. 51, « Bierges et St Renelde », lire « Petit-Enghien, Bierghes, Saintes ».

Voyez aussi l'avis du néerlandiste WILLEM PÉE, peu favorable à ce deuxième chapitre (Rev. des Langues vivantes, 10, 75-76).

9. MAURICE-A. ARNOULD. *La place du Hainaut dans le projet d'exploration systématique du Limes belge.* (RbPhH, 23, 268-281 ; 1 carte h.-t.). — Fait écho aux travaux de J. VANNÉRUS sur la question (cf. BTD, 17, 222 ; 18, 471), tout en dégageant diverses considérations à retenir.

10. ALBERT DAUZAT. *L'Europe linguistique.* (Paris, Payot, 268 p. in-8°, 16 cartes ; 1940 [mais distribué seulement en 1944]). — P. 183-192, la Belgique. Voir aussi p. 124-126, les statistiques linguistiques belges (d'après PAUL LÉVY). P. 211, on dit que quatre villages grand-ducaux parlent wallon, ce qui ne répond plus à la réalité (voir Luxemb. Sprachgesellschaft, Jahrbuch 1927, 192). De même on prend, p. 189, le marollien pour le patois flamand de Bruxelles.

— Voir aussi nos 62 et 63.

### Textes anciens. Documents divers.

11. ÉD. PONCELET et ÉM. FAIRON. *Liste chronologique d'actes concernant les métiers et confréries de la Cité de Liège.* 8<sup>e</sup> série (AHL, t. 3, n° 2, 1944, 131-182). — Inventaire des actes concernant les bons métiers des charpentiers, des

couvreurs et des maçons, c'est-à-dire des 20<sup>e</sup>, 21<sup>e</sup> et 22<sup>e</sup> métiers.

12. ÉM. FAIRON. *Inventaire analytique du fonds français aux Archives de l'État à Liège*. (Ib., 184-330). — Fruit d'un labeur de dix-sept ans, consacré par le regretté Conservateur du Dépôt des Archives de l'État à Liège à classer le riche fonds de la Préfecture de l'Ourthe, cet inventaire, vu l'époque à laquelle il a trait, intéresse moins le spécialiste de nos recherches que l'historien. Signalons pour l'ethnographe les chapitres relatifs à la police rurale : vaine pâture, herde commune, etc. (p. 241), à l'agriculture (p. 251), à l'industrie (p. 252) ; pour le toponymiste, ceux qui concernent les limites communales (p. 230), le cadastre (p. 254), les mines [pour la toponymie souterraine] (p. 279-280), les forêts (p. 280-281), les biens nationaux et communaux (p. 282-290). P. 196 et sv., index des noms de personnes et de localités.

13. WILLIAM LEGRAND. *Notre vieux Stavelot. Notes d'histoire et d'archéologie*. (Éd. du Musée de Stavelot, journal « L'Annonce », Stavelot, 1939[paru en 1944] ; 100 p. in-6° ; 9 planches h.-t.). — Brochure réunissant des articles parus de 1931 à 1938. Peu de détails à glaner pour nous : p. 27, lat. *terminus pusionum*, w. *tièr dès pouhons* ; cf. REMACLE, *Variations de l'h*, 225-6, note ; — p. 89, *cope* : noter que ce syn. local de *sté*, valant comme le setier 1/12 de muid, est encore connu dans les villages dépendant de Stavelot (voir aussi REMACLE, *Parler de La Gleize*, 176, et BASTIN, *Plantes*, 86-87).

13bis. WILLIAM LEGRAND. *Notes sur le culte de saint Poppon, abbé de Stavelot*. (Chron. archéol. du Pays de Liège, 33, 1942, 34-48 ; 34, 1943, 1-18 et 25-44 ; t. à part de 53 p.). — Précisions historiques et archéologiques. — P. 23 du

t. à p., « *concins* » ne vient pas du lat. *concinere*, mais il répond à l'anc. fr. *consens* « accord, consentement ».

14. M. WALRAET. *Franchises et Libertés de Gaume. Les chartes de Breux et de Montmédy (...1238-...1239)*. (Le Pays gaumais, 5<sup>e</sup> année (1), 1944, 4-16). — Un texte roman et un texte latin édités avec traduction et commentaire historique.

15. JULES VANNÉRUS. *Cartulaire des Carmes d'Arlon*. (Inst. archéol. du Luxemb., Annales, 74, 1943, 1-158). — Documents en français, provenant d'une région germanique. Noté, p. 57 : « joindant... à une haie et un hureau » (cf. *Étym.*, 151), suivi de deux variantes plus étranges : « j... à un hurte ou hureau » ; [lire « un hurle » ?] ; « entre deux hurent ou heureau ».

16. A. BERTRANG. *Les comptes de la Seigneurie de Guirsch lez-Arlon en 1545-1546*. (Ib., 209-267). — Texte en français, dans une région germanique. L'un ou l'autre mot devrait être glosé : p. 221 et passim, « *croyage* » et variantes (= corvée ; lire « *croyaye* » [?] ; cf. gaumais *carudaye* > *crawaye*) ; p. 222 et passim, « *paxion* », parfois « *paixon* » (= glandée).

17. *Analectes pour servir à l'histoire de la ville de Dinant. Inventaire Remacle*, publié par ÉDOUARD GÉRARD et GABRIELLE GÉRARD. (Dinant, Bourdeaux-Capelle, 1944 ; 335 p. in-8°). — Publication d'inventaires, rédigés au siècle dernier, d'archives du moyen âge et de la Révolution, détruites dans l'incendie de l'Hôtel de Ville, le 24 août 1914. — Un appendice, p. 298-317, intitulé *De l'origine du mot « Copère »* essaye de réfuter l'explication du blason populaire « *copère* » (en w. *copére*) par « *compère* », qui fait foi pour les philologues et les folkloristes... non dinantais (cf. BTD, 14, 373).

(1) « Le Pays gaumais » n'a pas paru en 1943, 4<sup>e</sup> année.

Les auteurs soutiennent que « *copeir* » n'est pas injurieux dans l'invective reproduite par Jean de Stavelot, sous prétexte qu'à l'époque de Jean de Stavelot les Dinantais étaient redoutables, et tentent de minimiser la traduction par *compadres* chez Fisen, en alléguant qu'à l'époque de Fisen les Dinantais étaient déçus. On manie surtout l'argument *a silentio*, en avouant du reste que « rien ne s'oppose à ce que [J. HAUST] ait raison philologiquement » ; tous les « *copères* » luxembourgeois viendraient de « *compères* », mais pas ceux de Dinant. Après avoir assuré hardiment que « la pratique des langues germaniques était courante à Dinant » avant 1466, on rappelle que les Dinantais revendiquent hautement ce surnom qui n'a pour eux rien de ridicule. On ne saurait mieux montrer qu'on ne comprend point le phénomène du blason populaire : comme si les *tiesses di hoye* de Liège, les *Turcs* de Faymonville et tant d'autres, comme si les *gueux* du XVI<sup>e</sup> siècle n'avaient pas repris fièrement la moquerie ou même l'insulte de leurs voisins ou de leurs ennemis !

18. D. BROUWERS. *Rançons et confiscations après le sac de Dinant de 1466*. (Annales de la Soc. archéol. de Namur, 44, 1943, 37-60 ; 2 pl. h.-t.). — Les textes, p. 49-60, sont assez clairs pour pouvoir généralement se passer de notes. Il aurait fallu cependant s'arrêter à « considérées *muysment* », p. 53, et « considérées, *mymement* », p. 54, (= même-ment, « *meismement* ») et à « vagans et *despers* », p. 56.

19. J. FICHEFET. *La Seigneurie de Froidmont au seizième siècle. Son cartulaire*. (Annales de la Soc. archéol. de Namur, 44, 1943, 61-118). — Étude et publication d'un censier et terrier de la seigneurie de Froidmont à Moustier-sur-Sambre [Na 69]. Ce document, pour moitié de 1535, pour moitié de 1579, est utile à l'histoire rurale, ainsi qu'à l'anthroponymie et à la toponymie. — Notes de lecture : p. 72, il est question

du cens dit de « *hemmerée* » (cf. BTD, 13, 235), d'origine et de signification inconnues (les textes sont édités p. 84 et 103) (1) ; — p. 71, « *la daigne* » (=l'aire), lire : « *le d.* » (texte, p. 94). L'édition (p. 82-118) s'accompagne de rares notes linguistiques : trois en tout, dont, p. 102, « *cessure*, terrain sur lequel est construite une maison et qui peut comprendre une prairie ou un pré » (2) ; — on ne s'arrête pas à « *coteaux* » (ib.) dans le passage où il est dit que les chapons doivent avoir « tous leurs coteaux et espourons ». La transcription des noms propres est parfois hésitante : p. 89, « *Hiernon Lescolier* » est à corriger d'après « *Ernoul Lescolier* » qu'on lit quelques lignes plus loin (le nom « *Lescolier* » revient souvent dans les pages suivantes) ; — p. 93 et 97, « *Jehan Waymeau* », p. 95 et 96, « *Jehan Wayneau* », p. 108, 109 et 116, « *Piere Waymeau* », p. 102 et 104, « *Pier(r)e Wayneau* », p. 110, « *Wayneau* » ; — p. 94, « 2 bon. et demy de terre nommés le Hamly », p. 100, « 2 journ. d'héritage nommez le Hamby » ; — p. 106, « *Bauldulbin Josneau* », lire : « *Baulduwin...* ».

20. MINA MARTENS. *Actes relatifs à l'Administration des Revenus domaniaux du Duc de Brabant (1271-1408)*. (Acad. roy. de Belgique, Commission roy. d'Histoire, Bruxelles, 1943 ; 355 p. in-8°). — Publie 118 documents, en guise de préparation à une étude historique ; 25 sont en français, le reste en latin (dont deux ou trois concernant le pays roman) ou en néerlandais. L'édition est suivie d'un court « index des termes rares ou inédits » (p. 288-292) et d'une table onomastique (p. 299-351).

(1) [Sans doute un toponyme ; cf. à Cerfontaine : ± 1600, « al basse *emerée* » et « al haulte *emerée* » ; 1717, « en l. d. la haute *hemrée* »] (Note de J. HERBILLON).

(2) [Comp., en 1268, « in veteribus *cesuris* quam vulgus *Hove* nominat » (Bull. Soc. scient. litt. Limbourg, 28, 1910, 158)] (Note de J. HERBILLON).

Nous aurions souhaité l'index plus accueillant ; on aurait pu y faire place à d'autres formes remarquables comme à d'autres termes juridiques spéciaux, rappeler par exemple l'explication de : « *humiers*, pl., usufruit » (p. 159, 166 et 167 ; cf. *Régestes de Liège*, I, 565) ; — « *lansage*, -aige, -agerie, -agereie » (p. 160-185), « *lansagure* » (p. 207), espèce de prise de possession (voir J. RUWET, *Le « lansage » dans le droit liégeois*, RbPhH, 21, 1942, 95-112) ; — « *festul(l)er* » et ses variantes (« *festuilhat*, -illat, *fustilhat* »), ainsi que « *festueir* » (p. 162, 164, 165, 181, 184, 187, 204, 206, 214, 215 ; cf. des formes du latin *effestucare*, p. 115, 170, etc., « cum... *effestucatione* », p. 225-6, 230 ; « portat sus par un *festulh* en le main de... », p. 165 ; nl. « met enen *halme* », p. 173, 189, etc.), appliqué à un rite de dessaisissement étudié naguère par A. BAYOT (Édit. du *Poème moral*, p. cxy). — On trouve dans cet index un prétendu infinitif « *s'enster*, s'étendre » ; or, si on se reporte à la p. 128, on y lit : « *ilh s'enstent* », c'est-à-dire « il s'étend », du verbe « *s'enstendre* » pour « *s'estendre* » (cf., passim, « *englise*, *enschevin*, *enstable*, *enspecialement* » pour « *église*, *échevin*, [e]stable (adj.), [e]spécialement ») ; ajoutons que, p. 160, on retrouve « elle *s'enstent* » ; — d'autre part, « *sorcryz* » de l'index répond à « *sorcriiz* » de la p. 167 ; lire « *sorcruz* » (cf. DL, v<sup>o</sup> *cru*) ; — « *werisais*, waréchaix... » est signalé pour la p. 187 ; on oublie « *wareshais* », p. 107, et « *wereseit* », p. 204, sans parler du lat. *wariscapium* (p. 134, etc.) ; — « *brous*, 78 », lire : 81.

Bornons-nous aux observations suivantes sur l'édition elle-même : p. 108, « *Chappenans* », où « on pourrait aussi lire *u* et *v* », dit-on ; il s'agit de « *Chappevaus* », actuellement « *Chapeauvan* », w. *tchapiavã*, ferme d'Opheylissem ; — p. 125, « *euscairat*, échoira », lire *en-* (voir « *enscieront* », p. 185, « *enchair* », p. 218, d'autre part « *escait* », p. 217 ; cf. ci-dessus « *enstent* ») ; — p. 125, « pour chou ke che soiet

ferme chose et *mich treuwe* » ; il faut lire « *mich creuwe* » (= mieux crue) ; — p. 132, on adopte l'imparfait « *alevet*, allait », mais un peu plus haut, on lit « *grevenet*, nuisait », p. 160, « *trovenet*, trouvait » (apparat critique : « *troueuert* »), p. 182, « *portenet*, portait » ; lire partout *-evet* ; — la locution « à *oes*, au profit (de) » a été diversement altérée par les scribes et peut-être par notre éditrice : à côté de « *a ous*, *a ious*, *a youz* », on lit : « *a ywes*, *a ous*, *ai ous*, *ai awz* » (p. 164, 184 et 185) ; — p. 184, ainsi qu'à la table, on prend le déterminant dans « delès le molein de *Wesdre* » pour un nom propre, alors qu'il s'agit de la matière moulue : « *wesdre* », désignant la guède.

21. MAURICE-A. ARNOULD. *Notes sur l'histoire des instruments de pêche, spécialement des nasses en terre cuite*. (Documents et Rapports de la Soc. archéol. et paléont. de Charleroi, 45, 1944-45 [t. à p. daté de 1944], 87-120). — Ces notes fort riches qui intéressent au premier chef l'archéologie, nous concernent aussi, car on examine les conditions juridiques de la pêche fluviale et on énumère les instruments de pêche ; l'auteur cite de nombreux extraits d'archives se rapportant à la Sambre et étudie les dénominations rencontrées. Du point de vue archéologique, la plus curieuse est « *pot troué* » (p. 115), désignant une nasse en terre cuite, objet disparu à la fin de l'ancien régime, mais dont des exemplaires gallo-romains ont été retrouvés dans la vallée de la Sambre. On traite aussi de « *bouselle*, nasse » et de formes voisines (p. 114) ; l'auteur se demande s'il ne s'agit pas d'appellations d'origines différentes ; cela paraît probable ; comparez dans le *FEW*, « *bouteille*, esp. de nasse », v° *butticula* ; anc. fr. « *bouchelle*, engin à pêcher », v° *bucca* ; « *boisseau*, nasse », angevin « *boiselle*, instrument de pêche ressemblant au boisseau », v° *\*bostia* ; ainsi que « *bochale*, *boucelle* », *BTD*, 18, 449, remontant sans doute à *\*butticella* (cf. l'article *\*butti-*

cellus dans le *FEW*) ; quant à « *boussière* », ce mot ne désigne sans doute pas un engin, mais ce pourrait être le syn. de « *buchot*, palissade de faisceaux de bois ou d'osier » (p. 91). Supprimer d'autre part les points d'interrogation trop timides après « *passueur* » pour « *poisseur* » (p. 106), « *verneul* » pour « *verveul* » (p. 108), « *hierche*, herse » (p. 111); — « *bondiers*, *bonire*, banneton pour conserver le poisson » (p. 113) est plus difficile (cf. aussi le *DL*, v<sup>o</sup> *bondif*).

22. MAURICE-A. ARNOULD. *Les bois de Jamioulx*. (Ib., 121-134). — Contient des notes sur les graphies et l'étymologie de « *Jamioulx* » [Th 24] et, en annexes, deux textes d'archives du XV<sup>e</sup> s. (aujourd'hui détruits), publiés avec annotations.

23. LOUIS BERTAUX. *La Commanderie des Templiers de Bertrandsart*. (Ib., 135-147). — Bertrandsart est une ferme de Gerpennes [Ch. 72]. On signale quelques l.-d. à joindre à la *Top. de Gerpennes* de J. ROLAND (cf. *BTD*, 10, 409-410), notamment « au dessus de la pierre bayart » (p. 141, note).

24. LÉONCE DELTENRE. *Constat de dommages de guerre au château du Fosteau en 1597*. (Ib., 161-168). — Ce château se situe dans l'actuelle commune de Leers-et-Fosteau [Th 39]. L'auteur explique le texte édité. Notons, p. 163, « *quasfettes* » (=espèces de toiles?) et, p. 165, « une demie picque ou *sprinctoke* » (=nl. *springstok*; voir aussi VALKHOFF, *Mots fr. d'orig. nl.*, p. 75).

25. MAURICE VAN HAUDENARD. *Histoire de Lens-sur-Dendre*. (Annales du Cercle archéol. de Mons, 56, 1939 (1), 1-138). — Dans cette histoire locale, on consultera : p. 8-11, l'hydrographie ; p. 11-14, le nom de « *Lens* » [Mo 17] ; p. 14, les hameaux ; p. 15-25, la toponymie ; —

(1) Ce volume ne nous était pas parvenu. Le suivant, t. 57, 1940, a été recensé dans le *BTD*, 16, 1942.

p. 95-102, les réjouissances et le folklore (foires et ducaces ; cycle de la Noël ; carnaval ; mai et cycle de la moisson ; baptême, mariage et décès ; tartes ; archers ; etc.) ; — p. 127 sv., les annexes (avec des textes en roman de 1319 et 1322, et la charte locale de 1414). — Quelques remarques : p. 19, « *fauchelle* » est dérivé de *fau* + dimin. *-el*, ce qui ne suffit pas à expliquer le *ch* ; — p. 20, « *Liébus*, en patois *iébu* » : si l'on donnait le toponyme précédé d'une préposition (par ex. à  $\rightarrow$ ), on pourrait juger si l'*l* est effectivement tombé ; — p. 127, « mes devautrins oncles », lire « devantrins... » ; p. 128, « ameurir », lire « amenrir ».

26. LÉO VERRIEST. *Un fonds d'archives d'un intérêt exceptionnel. Les chirographes de Tournai*. (Ib., 139-194). — L'auteur attire l'attention sur ce fonds important, hélas ! détruit depuis. Aux annexes, p. 146-194, il édite (sans notes) 50 pièces allant de 1215 à 1320 : accords, jugements, ventes, locations, achats, donations, cessions, attestations, conventions, créances, etc.

27. ÉMILE DONY. *Chimay des origines à nos jours*. (Annales du Cercle archéol. de Mons, 58, 1941-44 [daté de 1945], 1-152). — P. 3-4, le nom de « *Chimay* » (on se rappelle qu'en collaboration avec A. BAYOT, l'auteur a traité la *Top. de Chimay*, BSW, 59, 1925). — P. 131-142, le folklore, particulièrement description de la maison régionale de jadis (d'après HAGEMANS, *Hist. du pays de Chimay*, 1886), dévotions, fêtes, gastronomie, petits marchands ambulants. — P. 142-149, notules anthroponymiques : noms du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> s. ; sobriquets actuels.

28. MAURICE-A. ARNOULD. *La Fiscalité hennuyère à la fin du Régime espagnol*. (Ib., 153-175). — Une correspondance de 1715 fournit une copie du règlement primitif de Soignies datant de 1689. Vu les dates, il y a naturellement

peu à expliquer dans les textes publiés p. 165-175. — P. 166, traduire « *hallins* » (= rouchi [*h*]alain « jeune bœuf »).

29. LÉO VERRIEST. *Les armures et atours d'un chevalier bâtard du XIV<sup>e</sup> siècle*. (Cercle archéol. du Canton de Soignies, Annales, 9, 1943, 24-33). — Présentation en quatre pages, puis publication du compte de la vente des « viestures, armures et autres atours » d'un seigneur bâtard et des « viestures et abis » de sa femme, en 1397. Ce compte a disparu dans l'incendie des archives montoises en mai 1940. — Le texte est donné sans explications. On devrait aider le lecteur à comprendre, par exemple, p. 30 et 32, « *poup(p)le* », variante de « pourpre » ; — p. 31, « *eskiekellet* » (cf. GOD., « *eschequeré* », se disant d'une étoffe à carreaux ; voir aussi BLOCH, v<sup>o</sup> *déchiqeter*) ; — ib., « une *haize* d'argent », où l'anc. fr. « *haise*, barrière » est pris comme terme de blason ; — ib., « *samit* », qui désigne une riche étoffe de soie (voir K. ZANGGER, *Contribution à la terminologie des tissus en anc. fr.*, 1945, Bienne, 93-95) ; — p. 32, « une *singhele* huppellande de drap », « une autre *single* huppellande de drap » (cf. ci-dessous, n<sup>o</sup> 34) ; — etc. On lit, à trois lignes d'intervalle, dans le même contexte (p. 30) : « *kevironnet* » et « *Revironnet* » (cf. GOD., « *revironné*, environné ») ; — et ailleurs (p. 31) : « une coroie de cuir, à boucle *morgant* et 5 claus d'argent dorés », puis (p. 32) « une autre coroye de cuir, à boucle, à 1 *organt* et 7 claus d'argent doret » (cf. GOD., « *morgant*, *mordant*, pièce de métal qui s'appliquait à l'extrémité de la partie de la ceinture qu'on laissait pendre »).

30. LÉO VERRIEST. *Un « Livre de Raison » des Séjournet, notable lignée féodale du pays d'Ath*. (Ib., 151-200). — Comme le remarque l'éditeur, il ne s'agit pas d'un livre de raison (pourquoi dès lors adopter ce titre?), mais d'une

généalogie allant du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle (publiée p. 184-200).

31. LÉON DESTRAIT. *La taille de 1426 dans la ville et terre de Soignies. (Soignies, Horrues, Chaussée-Notre-Dame, Cambron-St-Vincent, etc.).* (Ib., 213-231). — Après une introduction de 5 pages, on publie un compte disparu en 1940 dans l'incendie de Mons. Il fournit une précieuse liste de près de 600 noms de contribuables. Espérons que ces noms ont été bien lus. Certaines graphies, en tout cas, se contredisent : p. 225, « jehan Dameus », p. 226, « pierart Damens » (ailleurs interviennent des « Damiens ») ; p. 220, « jehan hapillon », p. 225, « jehan huppillon ». P. 218, « thumas de rokeriamont », p. 219, « thomas le lautrenier » ne sont-ils pas plutôt : « de cokeriamont » et « le lantrenier » ?

32. LÉON DESTRAIT. *Braine-le-Comte. I. Comptes du cauchage de 1390. — II. Compte de l'office du châtelain à cause des Lombards de Mons, de Soignies et de Hal de septembre 1395 à septembre 1396. — III. Quittance de travaux exécutés en 1434.* (Ib., 261-266). — Deux pages d'introduction, puis édition de ces courts textes avec quelques notes explicatives pas toujours exactes : p. 264, « closins, plants », traduire : « (planches de) clôtures » ; — « bellourdes (d'espines) » qu'on ne trouve pas, dit-on, « au dictionnaire » et qu'on voudrait aussi rendre par « plants » ; lire « vellourdes », anc. fr. *velourde*, fr. *jalourde*, espèce de fagot ; — « brocek, boues », lire « broeck » ; — « rasauler, rassembler », lire « ras(s)anler ». — On n'explique pas « especs » [lire « espées », c'est-à-dire « lattes »], objet que le charron remet sous une « bourewette », ni « haspliauls », ouvrages de forge que le fèvre a faits au « beniaul » de la ville. — P. 266, « espetiaulment », lire : « especiaulment » (=spécialement).

33. Abbé ALBERT VANNESTE. *Notes historiques sur Dottignies.* 3<sup>e</sup> série. (Cercle Roy. hist. et archéol. de Courtrai,

Mém., Nouv. série, 19, 1941, 87-129). — P. 107, étymologie et variantes orthographiques du nom de la commune [To 10]. — Dans la 1<sup>re</sup> série, ib., 17, 1936, 86-110, l'auteur a cité les noms de lieux (formes anciennes) et a consacré quelques lignes, p. 110, à la frontière linguistique.

34. J. BUNTINX. *Het memoriaal van Jehan Makiel, klerk en ontvanger van Gwijde van Dampierre (1270-1275), uitgegeven met een inleiding en nota's.* (Acad. roy. de Belgique, Commission roy. d'Histoire, Bruxelles, 1944 ; XLVIII-202 p. in-8°). — Édition du mémorial des dépenses — le plus ancien document sur papier conservé dans nos régions — rédigé par le « clerc » du comte de Flandre, Guy de Dampierre, lors de la croisade pour Tunis et après le retour d'outre-mer. Ce secrétaire provenait de Lille ou des environs. Son livre de comptes est tantôt en un latin bâlard, tantôt en un français teinté de picardismes (brièvement caractérisés p. XLII-XLIII). — L'édition du mémorial et de quelques autres textes, dont un plan de muraille à construire dans l'eau de la Deule à Lille par Jehan Makiel (p. 152-4), est suivie de glossaires latin-néerlandais (p. 155-9) et français-néerlandais (p. 159-162), puis d'un index des noms de personnes et de lieux (p. 163-199). Ce dernier index renvoie aux pages de l'édition, comme il se doit, mais non, hélas ! les glossaires. Force est donc de parcourir ligne par ligne tous les comptes — lecture peu folâtre —, si on désire vérifier les gloses, dont bon nombre étonnent dès l'abord. Regrettable méconnaissance des rapports entre la philologie et l'histoire ! On précise dans l'index l'endroit où il est question d'*Antwerpen* (Anvers) dans l'introduction et d'un de ses archivistes actuels qu'on y remercie, et de l'*Europa* parce que, p. XIII [et non p. XII], le mot « Europe » intervient dans une phrase de l'éditeur, mais on juge superflus quelques références qui satisferaient notre curiosité éveillée par d'énigmatiques « *boutic* », « *copounce* » ou « *cousele* » ;

les noms communs ne sont décidément que du gibier de philologue... La vérification à laquelle nous nous sommes astreint nous oblige d'ailleurs à dire que nous ne comprenons pas que l'éditeur, archiviste flamand visiblement mal préparé pour éditer des textes romans, ne se soit pas éclairé auprès d'un romaniste.

Le plan de la fortification, qui en décrit avec précision les détails, est gâché : p. 152 infra, la fin de la première phrase ne satisfait guère : « *darie* », glosé dubitativement « dernier », cacherait-il un nom d'homme? — p. 153, « Et si le doit ens oufons bien faire pilleter de boins pilles de sauc et d'aune, si drut et si espes, ke mestiers est » : on prend « *oufons* » pour un adjectif signifiant « profond » [= « *ens ou fons* », in t u s in ill u-..., dans le fond], on proposerait les explications « *chaux* » pour « *sauc* » [= « *sauc(h)*, saule »] et « *aune* », mesure [= « *aune*, arbre »], on traduit « *drut*, nombreux, beaucoup » [= « *solidement* »], et on reconstitue un singulier « *pille*, pilier » [= « *pil(l)et*, plur. *pil(l)és* »] ; — plus loin, « tout li moillonis » est compris comme un adjectif « *moillonis* » [c'est un substantif en *-is* désignant l'ensemble des moellons] ; — « tous li .eraus », non complété [lire « *(ti)eraus* » ; cf. GOD., « *teral*, retranchement, terrassement », et voir ci-dessous « *tieral* »] ; — « *masiere* », traduit « maison, construction » [plutôt « muraille, paroi »] ; — « *tiere* » (deux fois), inexpliqué [= forme picarde de « terre »] ; — « *ti(ere)l* », reconstitué et glosé « talus, pente douce, parapet » [lire « *ti(era)l* » ; voir ci-dessus] ; — dans « l quing *boutic* », ce dernier mot est traduit par « probab<sup>t</sup> tranché, travaillé » [= « *boutic(h)* » ; cf. GOD., « *bouteis*, coin entre deux carreaux » ; on vient en effet de parler de « 4 *quariaus* »] ; — « machonnés de boine kave et de boin savlon » amène la glose « *kave*, chaux » [traduction exacte, mais graphie à redresser : « *kauc* » = « *cauc(h)* »] ; — « tout par tout l'ail afferra » [aucune explication de « l'ail » et pour cause ; lire

là (où) il (conviendra)] ; — « *puisoir* » est compris comme un verbe [c'est un substantif] ; — enfin, p. 154 supra, « par tout l'ail aferra et vies tir par deseure... » [lire : « là (où) il... et viestir... »].

Autres gloses à revoir : « *avis*, avant » [p. 81 : « il morut *avis* sen terme » ; lire « *ains* »] ; — « *blon*, blond » [p. 88, « *blons* » pour « blancs » ; voir ci-dessous v° « *kain* »] ; — « *bue*, bête à cornes » [lire « *bues* », p. 110 et 137, plur. de « *buef*, bœuf »] ; — « *copounce*, composé(e) de différentes pièces » [se lit p. 108, où il faut corriger : « cainture *coponnée* », c'est-à-dire « bordée de pièces alternatives »] ; — « *cousele*, frais, dépense » [p. 103, « Li summe de le *cousele* » est parallèle à « Li summe del forment » et à « Li summe del c(ont)e », ce dernier mot vraisemblablement restitué par erreur ; on a affaire à l'anc. fr. « *conseel*, métal » (que DAUZAT ne signalait pas avant le XIV<sup>e</sup> siècle, v° *couseau* ; cf. REW, v° \*c o n s ē c ā l e) (1)] ; — « *doue*, celui » [p. 85 : « pour les frais de ces deniers des *doue(s)*, ke il revint d'outremer duques a le Toussains » ; lire « *dès donc ke il...* », c'est à-dire « depuis qu'il... »] ; — « *kain*, chaîne » [le mot est masculin : p. 88, « deus blons (k)ains pour me dame de Namur », et p. 92, « deus bla(ns) kains pour me dame de Namur » ; le contexte parle chaque fois de tiretaine ; or ZANGGER (dans le livre cité ci-dessus, n° 29), p. 108, donne des textes où un adjectif « *kain*, fém. *kaine* », qualifie drap et tiretaine ; il croit que ce mot désigne une certaine teinte], — « *laigne*, laine » [traduire « bois » ; citations p. 112 et 113 ; à comparer avec le latin « pro ligno », p. 111 et 115] ; — « *moure*, bleu sombre, noir » [à rectifier en « *mouree* » d'après la p. 107] ; — « *poisent*, de *poiser*, peser » [lire « *poise*, pèse » et « *poisent*, pèsent », p. 104, de *peser* ; cf. l'Intro-

(1) Cf. « 3 *pipes* de vin de Rin », p. 107 ; le *Dict. étym.* de DAUZAT ne signale « *pipe*, mesure de capacité » qu'à partir du XIV<sup>e</sup> siècle.

duction, p. XLIII, où on signale comme remarquable *oi* pour *ei, e* dans « *poisent* » ; comme si « *poise(nt)* » n'était pas la conjugaison régulière de *peser* en ancien français !] ; — « *raime*, branche » [plutôt « branchage » ; texte p. 100] ; — « *rouchin*, cheval de trait » [lire « *ronchin* » ; corriger p. 5 et 6] ; — « *sor*, sur » [sans doute, mais « *sor* » est aussi un adjectif signifiant « fauve » ; ainsi « 1 sor keval », p. 5].

Dans l'index, corriger « Auxerre, *Antisiodurum* » en « *Autisiodurum* » (de même p. 56) ; — « Étienne, *Estiienenon* » en « *Estievenon* » (de même p. 84 ; cf. p. 90 : « *Stievenon* »).

Désireux de suppléer aux lacunes de l'édition, je crois utile de signaler encore que « (vin) *bachous* », glosé « prob<sup>t</sup> jeune vin » [?], se trouve p. 103 ; — que « *dat* [subst. masc.], dette » est attesté p. 20 et 145 ; — que les curieux « *escarrossier* », verbe s'appliquant à un travail de charronnerie (« pour le car me dame ↵ »), et « *ocultoir* », traduit « traîne d'un vêtement » (« pour escharlattes à faire ocultoires »), se lisent p. 97 ; — que « *envouker*, *envouquer*, nommer » se rapporte à un texte de la p. 81, où on lit : « si comme il s'en vouke » ; — que « *lorain* », expliqué par « bride », apparaît p. 83 [GOD. l'applique à une autre courroie du harnais ; toutefois des textes latins de J. Makiel, p. 11 et 121, portent « pro loris »] ; — enfin que « *saingle*, sans doublure (d'un tissu) » figure p. 97.

On pourrait croire le glossaire latin exempt de méprises. Il n'en est rien. Qu'on en juge par ces articles : « *calvus*, ardent, vif, passionné » [« pro equo *calve* », p. 23, ne désignerait-il pas un cheval au poil ras et rare ?] ; — « *capistrum*, van, tamis » [p. 126, « pro uno freno... et pro uno *capistro* » = pour un mors et un licou] ; — « *impesatus*, pesé, mesuré » [p. 17, « pro 2 pannis sericis non *impesatis* » = pour 2 tissus de soie non empesés] ; — « *reculisse*, de signification inconnue » [p. 125, 126 et 127 : « pro ↵ » = pour de la réglisse, anc<sup>t</sup> *reculisse* (en moy. fr., dit DAUZAT)] ; — « *sama*, selle »

[p. 10, « pro *samis* emptis », suit « pro camelotis emptis », deux achats faits par un même personnage ; il s'agit du tissu dont il est question supra, n° 29, le « *samit* »] ; — « *scisserus*, *scissosor*, tailleur d'habits » [en réalité, on trouve, p. 17, l'ablatif « *scissosore* », p. 47, le génitif « *scissoris* », p. 51, le datif « *scisori* », p. 122, le datif « *scisseri* » (à lire sans doute « *scissori* »), et, p. 137, le génitif « *scissoris* »] ; — « *scrinarius*, trésorier, archiviste » [p. 64, on lit le datif « *scrignario* », qui désigne vraisemblablement un « *ecrinier* », c'est-à-dire une espèce de menuisier] ; — « *serum*, petit-lait » [peut convenir pour « pro *sero trullate* » de la p. 17, même si la caillebote ne s'accorde guère avec les postes voisins, parmi lesquels le « pro 2 pannis *sericis* non impesatis » dont nous venons de parler ; mais est certainement exclu pour les « pro 5 cucullis *seri* » et « pro *sero* » de la p. 122, où il s'agit du détail des frais d'un tailleur, le premier : « 5 chaperons de — » étant décisif en soi et le second figurant entre « pro *bombate* » (lire : « *bombace* ») et « pro *filo* », entre du coton et du fil ; lapsus du scribe?].

Pour l'établissement du texte roman, on a peu de chose à ajouter (p. 81 : « s'en rabaisera [*e*]n... », lire « ...[*o*]n... » ; — p. 91 : « De *c[hi]u* doit on rabattre... », lire : « De *c[ho]u*... ») aux diverses fautes de lecture et mécoupures signalées. Ces fautes prouvent — une fois de plus — qu'il n'y a pas de bonne édition sans correction philologique. On souhaite que la leçon soit comprise non seulement de notre éditeur, qui est un jeune archiviste que nous nous en voudrions de décourager, mais en général de tous les historiens qui sont amenés à éditer des textes.

35. Rendant compte de *Saint-Léger. Étude de la langue du manuscrit de Clermont-Ferrand suivie d'une édition critique du texte avec commentaire et glossaire*, par JOSEPH LINSKILL (Paris, Droz, 1937 ; VIII-193 p. in-8°), M. DELBOUILLE (RbPhH, 23, 344-6) renouvelle ses réserves sur la

localisation en Wallonie (ou en Picardie) de cet ancien texte.

36. M. DELBOUILLE. *Fragments d'un second manuscrit du « Roman du Comte de Poitiers » (XIII<sup>e</sup> siècle)*. (RbPhH, 23, 255-264). — Publie et commente trois fragments inédits, copiés à la fin du XV<sup>e</sup> siècle et retrouvés à Liège. « La leçon, souvent défectueuse et assez rajeunie, est fortement imprégnée de wallonismes ».

37. LOUIS MICHEL. *A propos de l'histoire du collier de Clovis chez Jean d'Outremeuse*. (RbPhH, 23, 264-268). — Explication d'un passage du *Myreur des Histors*.

38. JEAN HAUST. *Gloses liégeoises II*. (AHL, t. 3, n<sup>o</sup> 2, 333-364). — Suite (n<sup>os</sup> 37 à 67) des gloses d'ancienne langue parues précédemment dans l'Annuaire. Certaines notes groupent des observations d'ensemble : 37, sur *a* : « *aenvis* », lire « à envis » ; « *a tens* », lire « á tens » ; « à nombreir », lire « anombreir », et cas analogues ; — 44, sur l'*h* superflue : « *houereir* », lire « (*h*)ov(e)reir » ; — 67, sur la confusion entre *w* et *vu* ou *uv*. D'autres expliquent des termes mal compris dans Jean d'Outremeuse, Jean de Stavelot ou dans les Chartes des Métiers liégeois, ou d'autres mots peu connus : « *borge, chiston, entrechaist, faituele* » — avec une étude des adjectifs (formes anciennes et modernes) en *-ûle*, lat. *-ibilis* —, « *flastrer, futule, scusoul* » et variantes, « *vendome* » (complétant BTD, 13, 227-8), etc. On attire aussi l'attention sur des types et des faits caractéristiques : « *chinquemme* » = *cincwème* ; — « *bones engens* » = *bonès djins*, graphie significative à ajouter l'article d'A. DURAFFOUR dans les *Mélanges Haust* ; — « *goise* » et variantes = *djwèhe* ; — « *koiroy* » = *keûréû*, de *keûre* < *c u p e r e* ; — « *resdeure* » = *rèsdeûr*. Signalons encore quelques notes qui reviennent sur des mots déjà abordés dans la première série et une autre qui revoit l'édition, procurée par J. FELLER, d'un

inventaire verviétois du XVI<sup>e</sup> siècle (Bull. Soc. Verv. d'Arch. et d'Hist., t. 5). — Ne résistons pas au plaisir d'épingler ce passage (p. 357) : « Voilà bien la manière désinvolte de Borgnet ! Le dialecte liégeois, il l'ignore et, chose moins pardonnable, il ne daigne pas consulter les connaisseurs... A l'époque où cet historien éditait ses in-4<sup>o</sup> (1861-73), vivait à Liège un savant linguiste, de renommée européenne, Ch. Grandgagnage, dont le *Dictionnaire* paraissait depuis 1845. Pourquoi l'Académie de Bruxelles, qui publiait à grands frais nos anciens textes, a-t-elle laissé dans l'ombre celui qui, avec Scheler, était en Belgique le meilleur spécialiste de l'ancienne langue ? Pourquoi Borgnet n'a-t-il pas soumis ses difficultés à celui que consultaient Diez, Littré et Diefenbach ? Questions naïves sans doute, mais qui soulagent notre dépit de voir galvauder les vieilles choses de chez nous. »

Quelques modestes additions : p. 341, *duray* « arracher en tirillant » est général au pays de Stavelot ; — p. 356, *peûs d' trouc'* « mais » est encore connu à Voroux-Goreux ; — p. 359, *rèsse* « vigoureux » et *rèsideûr* « vigueur », j'ai pu m'en assurer, se disent encore à Roloux ; à Voroux-Goreux, *dji n' so nê rèsse* « je ne suis pas dans mon assiette, je suis indisposé ou fatigué ».

39. ROBERT MASSART. *L'élément wallon dans le vocabulaire de Jean de Stavelot*. (BTD, 18, 353-376). — Cet article, qui résume les données d'un mémoire de licence présenté à l'Université de Liège, étudie dans quelle mesure il est permis, en se tenant au lexique, d'apprécier l'apport wallon dans une œuvre médiévale et de faire la lumière sur l'importance respective des sources d'où l'auteur recevait ses mots. Après avoir montré l'intérêt, mais aussi les difficultés, de ces recherches, R. M. classe le vocabulaire de Jean de Stavelot en cinq catégories : les mots communs (on n'en cite

que les plus représentatifs), les mots picards-wallons, les mots lorrains-wallons, les mots lorrains-picards-wallons, enfin les mots exclusivement wallons, avec distinction spéciale de 134 de ces derniers où l'empreinte dialectale, dans la forme ou le sens, est le mieux caractérisée. Chaque fois, on a soin de rapprocher des formes anciennes le mot patois actuel. (Notons, p. 374, « *soir*, beau-père », p. 372-3, « *grand-sour*, grand-père » — souvent confondu avec « *grand-sire* » —; les premières formes remontent au latin *socrus*, anc. fr. *suire*, dont la survivance est attestée chez nous jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle par les *Dialogues de paysans*, 30, — où il faut rectifier l'explication du w. *grandseur* —, et même jusqu'à nos jours si on tient compte de la toponymie). Les conclusions montrent que l'apport lexical wallon n'est point négligeable, ce qui s'explique vu le caractère de l'œuvre qui relate souvent de menus faits de la vie quotidienne ou parle de choses purement locales, comme la houillerie (1).

Démonstration correctement charpentée, qui fait bien augurer des glossaires complets de Jean de Stavelot et de Jacques de Hemricourt préparés par l'auteur.

39bis. [H. NISSEN. *L'ordre des mots dans la Chronique de J. d'Outremeuse* (cf. BTD, 18, 453)]. — C. r. d'E. LERCH (Romanische Forschungen, 57, 1943, 314-320).

40. NOËL DUPIRE. *Sur un livre récent : Les origines du droit d'Association*. (Mém. de l'Acad. d'Arras, fasc. 3 et 4, 1943-44 ; t. à p. de 20 p.). — Observations sagaces d'un philologue sur deux volumes publiés par l'historien G. ESPINAS, *Les Origines du droit d'Association dans les villes de l'Artois et de la Flandre française jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle*. A remarquer particulièrement pour nous : p. 20, « *tabin* », variante ou mauvaise lecture de « *tubin*, seau » (cf. ci-dessous,

(1) P. 370, 2<sup>e</sup> l., *cwârmé*, lire *cwarmé*.

n° 92) ; et « *trespe*, chevalet ». — P. 6, lg. *mèstradège*, lire *mèstradèye*.

40bis. [C. TH. GOSSEN. *Die Pikardie als Sprachlandschaft des Mittelalters* (cf. BTD, 17, 202-3)]. — C. r. de J. MELANDER (*Studia neophilologica*, 17, 1944, 85-88) et d'A. LÅNGFORS (*Neuphilol. Mitteilungen*, 45, 1944, 36-38).

### Littérature dialectale.

41. JOSEPH CALOZET. *Li Brak'nî* (*Le braconnier*). Nouvelle en dialecte d'Awenne. 3<sup>e</sup> édit. Texte établi et annoté par JEAN HAUST. Traduction d'EDGARD RENARD. (Coll. « Nos Dialectes », n° 6 ; Vaillant-Carmanne, Liège, 1944 ; 88 p. in-8°). — La réédition de cette nouvelle, que la Collection « Nos Dialectes » avait déjà présentée en 1937 aux amateurs lettrés et aux philologues, atteste un succès mérité. Signalons aux dialectologues les notes précises de J. HAUST, p. 79-87, caractérisant le parler local et expliquant les particularités remarquables du texte.

42. P. J. DOSIMONT. *L'Ardenne fouyue* (*L'Ardenne feuillue*). Dessins de M. Delaite. (Impr. A. Duchêne, Libin, 1944 ; 48 p. in-8°). — Cette nouvelle édition ne diffère guère de la précédente (cf. BTD, 18, 457) : on ajoute deux pages comprenant le faux titre et la table des matières (non paginées), on insère un avant-propos en vers après l'avant-propos en prose, on corrige quelques fautes, enfin on adjoint une feuille volante comportant deux pages de glossaire. Mais toutes les fautes n'ont pas été corrigées, tous les mots difficiles du parler d'Arville [Ne 14] sont loin d'être repris, et ceux qui le sont ne méritaient pas tous cet honneur ou encore sont gauchement définis. L'auteur annonce plusieurs brochures en préparation. Peut-on espérer que la dialectologie — pour ne rien dire de la littérature — y trouvera mieux son compte ?

43. GABRIELLE BERNARD. *Do vète, do nuâr*. (Éd. des « Cahiers wallons », 1944 ; 36 p.). — Dialecte de Moustier-sur-Sambre [Na 69]. Deux sonnets et huit grands poèmes, parmi lesquels on aime surtout à relire les quatre « fresques épico-lyriques » consacrées au pays noir ; l'auteur n'avait nul besoin, à nos yeux, d'en excuser le réalisme poignant, comme il croit devoir le faire dans une courte préface écrite à l'intention de ceux qui ont trouvé, nous dit-on, ces tableaux poussés au noir ; au contraire, souhaitons que M<sup>lle</sup> G. B. poursuive cette série inachevée. — On devrait dire que toutes ces pièces ne sont pas inédites et signaler où elles ont paru. Auteurs et éditeurs ne songent pas assez à aider les bibliographes. La présentation orthographique, comme d'ordinaire aux « Cahiers wallons », ne peut satisfaire entièrement : sans parler de quelques fautes d'impression, on déplore des simplifications peu justifiées et des complications inutiles : p. 23, *is l'ont* pour *il ont* ; p. 29, *djouen'nu*, p. 30, deux fois *djoûwn'nu*, une fois *djouwn'nu* pour *djoûw'nu* ; p. 33, *qwès-qui* pour *qw'è(st)-ce qui* ; etc., ainsi que des incohérences : p. 21 sv. *terris, tèris* ou *tèris'* ; *chayîs* ou *chayîs* pour *tèris'*, *chayîs'* qu'on ne parvient même pas à bien écrire à la rime. — Le glossaire d'une page reprend des mots bien connus ; il en oublie qu'il faudrait expliquer : p. 7, *zwate* « ennuyeuse » ; p. 10, *bucs* « tiges de graminées » ; p. 20, (*on gros*) *meurtis* (*d' tchèrbon*) [lire *meurtia*?].

44. ROGER BROSE. *Gizon, l'ome dè bronze*. « Conte di l'adje dè bronze è walon lidjwès ». (Éd. L. Bourdeaux-Capelle, Dinant, 1944 ; 24 p. in-12°). — Ce conte prend la suite de celui qui ouvre le recueil de M. FABRY, *Li hache di bronze* (cf. BTD, 12, 386 ; 14, 339), ce qui en restreint déjà singulièrement l'originalité. Quant au style, il est terne. R. B. doit à son devancier de parler d'une *hache* (=hache de boucher !), là où il faudrait une *hèpe* (de bûcheron, de charpentier,...) ; il doit aussi à ses lectures de s'abuser sur

le genre de *hé* « côte boisée » (p. 8), terme féminin n'en déplaît à trop d'auteurs liégeois.

45. CHEVALIER DES GRIGNEÛS. *Lidje qui røy... èt glaw'-tinèye*. Recueil de chansonnettes, contes, nouvelles, poèmes et bons mots wallons. Préface de DOMINIQUE BEAUFORT. (Éd. « Walon d'avant tot », Liège, 126 p.). — Contes, nouvelles, poèmes, ce sont de bien grands mots...

46. Peu de périodiques. Nous avons vu :

*l'Almanach Mathieu Laensbergh pour l'année 1945*. (Liège, Vaillant-Carmanne), avec les wallonnades de NICOLAS TROKART ;

*El' Mouchon d'auvias*, 33<sup>e</sup> année, décembre 1944, « limèrô spécial dè l' libèration » (16 p. ; administr. F. DEPRÊTRE, Haine-St-Pierre).

Signalons encore une poésie en patois de Prouvy-Jaumoigne [Vi 10], *La Galette aux Blosses*, par FERNAND BONNEAU (Le Pays gaumais, 5<sup>e</sup> année, 69-70).

### Histoire littéraire. Critique.

47. Du livre de MAURICE PIRON, *Les Lettres wallonnes contemporaines*, nous avons dit l'an dernier tout le bien que nous pensions (cf. BTD, 18, 460-463 ; voir aussi L. MICHEL, Rev. des Langues vivantes, 10, 1944, 101-104, qui discute certains points de vue). Depuis lors, une seconde édition a déjà paru (Coll. « Clartés sur... », 1<sup>re</sup> série, t. V, Casterman, Tournai, 1944 ; petit in-8<sup>o</sup>, 166 p., plus 4 pages intitulées « Points de vue », encartées dans le volume).

La seconde édition diffère de la première par de légers remaniements et une conclusion plus étoffée, où on trouve notamment des réflexions à retenir sur l'intérêt actuel d'une littérature en dialecte. Les « Points de vue » expliquent le dessein de l'auteur, souvent méconnu par les wallonisants

de stricte observance : voir les choses de haut, en critique littéraire proposant une explication des œuvres, avec le désir de classer les valeurs à leur rang et le souci d'une documentation rigoureuse.

48. JEAN FOREST. *La Littérature Dialectale Wallonne. Brabant Wallon.* (Éd. Labor, Bruxelles, 1944 ; in-8°, 102 p., 4 portraits ; 2 dessins de P. Collet). — Outre quelques pages consacrées à deux chansons folkloriques, pourtant dénuées d'intérêt littéraire, ce livre groupe des notices sur A. Hanon de Louvet, M. Renard, E. Étienne, P. Moureau, G. Willame, F. Dewandelaer. Commentaires d'un niveau scolaire, aussi peu originaux qu'inconsidérément enthousiastes. On ne craint pas de dire, par exemple, de l'œuvre estimable de Paul Moureau : « Nous la mettons, dans le domaine dialectal qui nous intéresse sur le pied des écrits classiques français qui ont défié les années et les voltes des hommes » (p. 67). Les textes wallons reproduits ne le sont pas sans faute.

#### Folklore. Ethnographie.

49. YVAN DAILLY. *La Chanson populaire en Wallonie. Esquisse historique.* (« La Roue solaire » ; P. Truydts, édit., Bruxelles, 1944 ; in-8°, 98 p.). — « Rien de ce qui est consigné dans ces pages n'est original » (p. 7), sauf peut-être les tendances politico-culturelles du premier chapitre, qui datent déjà aujourd'hui... On caractérise sommairement les cramignons liégeois (d'après TERRY-CHAUMONT, ainsi que LAPORT), les noëls (d'après DOUTREPONT-DELBUILLE), les chansons de Jean de Nivelles (d'après COLSON) et les chansons du Hainaut (d'après LIBIEZ). — P. 63, on ne songe même pas à remarquer que l'homonymie de *Jean* et *gens* ne joue pas en wallon, où « gens » = *djins* ; et on rattacherait encore le *Nivelles* de la chanson au fr. vieilli « *niveler*, vétiller », alors que c'est naturellement le verbe qui est le

dérivé (cf. *Romania*, 31, 1902, 172, où G. PARIS signale de plus la popularité considérable dont jouirent les premiers jaquemarts : « Martin de Cambrai » était pareillement devenu proverbial). Passons d'autre part sur les bévues qui font célébrer le combat du Lumeçon le Mardi-gras (p. 89) et abuser de l'adjectif « borain » pour des airs de Mons et de Binche (p. 86 et 90). La bibliographie, p. 93-95, est mal faite.

50. SAMUEL GLOTZ. *L'origine du Gilles de Binche*. (Cercle archéol... de Soignies, *Annales*, 9, 51-66 ; 3 illustr.). — S. G., qui est de Binche, n'hésite pas à contredire les idées de ses concitoyens. Il établit que, si le carnaval de Binche conserve des traces qui le font fils du carnaval païen, son masque, à une époque récente (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.), a subi l'influence d'un type sorti du théâtre forain : « Gilles » est un personnage théâtral comme Polichinelle (d'où provient le *chinèl* de Fosses, proche de l'ancien Gilles de Binche) ; l'auteur énumère les preuves qu'il tire du nom, du costume ancien, de la psychologie ancienne du type de masque populaire, de coutumes carnavalesques tombées en désuétude. La tradition, répandue aujourd'hui, du Gilles issu des fêtes données par Marie de Hongrie, du Gilles-Inca, ne repose sur rien ; elle apparaît à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, époque depuis laquelle elle a influé sur la psychologie et la mise du Gilles pour leur donner un caractère plus aristocratique. Pour ma part, je ne puis que reconnaître la vraisemblance des déductions de l'auteur et attendre avec confiance l'ouvrage qu'il prépare sur la question. Il est vrai que je ne suis pas *binchoû* ; on sait, en effet, que les légendes, même forgées de toutes pièces par les demi-savants contemporains, ont plus de prise sur les esprits chauvins que la thèse la mieux agencée.

Le texte des *Annales* comporte une page de post-scriptum où S. G. signale l'avis de P.-C. MEURISSE (Secours d'hiver ; Noël 1943) qui ne croit guère non plus au Gilles-

Inca, mais qui ne pense pas au personnage théâtral. Cette page manque dans les tirés à part de l'article de S. G. distribués au début de 1944.

51. HENRI JACOB. *Djan de Mady, héros populaire de la Gaume*. (Le Pays gaumais, 5<sup>e</sup> année, 28-29). — Précisions historiques sur le ménétrier du XVII<sup>e</sup> siècle, passé dans la légende.

— Voir aussi nos 3, 12, 17, 19, 21, 25, 27, 52, 54 et 83.

### Toponymie.

52. PHINA GAVRAY-BATY. *Le vocabulaire toponymique du Ban de Fronville*. (Bibl. de la Fac. de Philos. et Lettres de l'Univ. de Liège, fasc. CIII ; Libr. Droz, Paris, 1944 ; xxvii-164 p. in-8°, 10 cartes h.-t.). — Ce mémoire intelligemment conçu et heureusement réalisé, qui a valu à son auteur le titre de docteur à l'Université de Liège, est consacré aux communes de Fronville et Noisieux [D 64 et 63]. Celles-ci font aujourd'hui partie de la province de Namur, mais le parler local se rattache au liégeois ; sous l'ancien régime, ces communes formaient un seul ban, ce qui fait que leurs archives se confondent ; leur toponymie ne peut donc s'étudier séparément.

M<sup>me</sup> Ph. G.-B. montre dans l'introduction pourquoi elle ne suit aucun des plans adoptés d'ordinaire dans les monographies communales ; à l'ordre alphabétique, au classement topographique ou au groupement d'après la qualité actuelle des lieux, elle préfère un classement idéologique, fondé sur le sens du toponyme, analogue à celui qu'A. VINCENT a appliqué dans ses répertoires. L'auteur présente son travail comme un essai. Essai concluant, qui montre à suffisance l'intérêt de cette méthode ; les seuls inconvénients qu'on puisse lui trouver sont qu'on peut différer d'avis sur le classement de tel toponyme de sens pourtant

clair (ainsi *rahyetise*, p. 68, au lieu de figurer parmi les défrichements, viendrait mieux p. 15-16, dans les l.-d. provenant de la nature du sol) et qu'on est obligé d'ouvrir un dernier chapitre pour les termes qu'on n'a pas réussi à classer. Ce chapitre passe en revue tous les l.-d. d'origine inconnue ou contestée ; il renvoie aussi à des l.-d. d'étymologie obscure qui ont été cités dans les chapitres précédents parce que leur application est claire (ainsi *flèye*, f., « partie basse d'un pré qui reste immergée après une crue », p. 29-30) ou parce qu'ils s'appliquent à des hameaux ou à des cours d'eau. Ce dernier chapitre est naturellement moins agréable à lire que les précédents ; ceux-ci concernent la nature (aspect des lieux ; hydronymie ; plantes ; animaux) et l'homme (agglomérations ; habitation ; voies de communication ; agriculture ; industrie et métiers ; propriété individuelle ; organisation administrative, judiciaire et sociale ; religion ; noms de personne). L'auteur, passant ainsi en revue aspects naturels et activités humaines, peut nous donner souvent des renseignements intéressants — linguistiques et ethnographiques — qu'on ne trouve pas d'habitude dans les toponymies (p. 17-18, cours et franchissement de l'Ourthe ; p. 28, barrage et navigation ; p. 57, la ferme ; p. 70, les divisions du champ pour le labour ; p. 74, l'assolement ; p. 88, la « bouvière » et le brandon ; p. 90, *li pécin'rèye* ou association pour acheter un bœuf qu'on abat lors de la fête ; etc. ; — voir aussi, p. 53, les blasons populaires ; p. 143, la briqueterie). Le chapitre consacré aux noms de personnes est important (p. 97-122) : outre les lieux-dits renfermant un nom de personne, il relève les attestations des anthroponymes apparaissant dans les lieux-dits, ainsi que les noms de personne rencontrés dans les documents quand ils sont ceux d'un toponyme local ou étranger ; bref, il ne néglige aucun rapport entre toponymes et anthroponymes.

Le volume est suivi d'un index et accompagné d'une belle carte au 15.000<sup>e</sup> environ, indiquant tous les lieux-dits actuels (les plus récents sont même soulignés). Neuf autres petites cartes schématisent la situation des deux communes par rapport aux provinces voisines, l'aspect des lieux, la nature du sol, l'hydrographie, les bois, les hameaux, les noms de lieu du voisinage apparaissant dans l'anthroponymie locale, enfin les lieux-dits du moyen âge ; car, par une autre innovation louable, l'auteur, en guise de conclusion, essaye de séparer ce qui revient au moyen âge, puis à chaque siècle, du XIV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup>.

On a peu de chose à critiquer dans les détails d'un exposé qui est fait avec soin, et dans l'explication, qui est documentée et prudente. P. 35, on écrit : « *haye*, à Fronville, désigne 1<sup>o</sup> une haie vive, 2<sup>o</sup> un petit bois » ; pour le 2<sup>o</sup>, préciser qu'il s'agit d'appellations toponymiques figées ; — p. 43, *fosse à hoûblon*, lire : *hoûbion*, forme donnée en chef d'article ; — p. 55 et 147, il est téméraire d'assurer que *vèye* est encore connu de quelques vieilles personnes dans le sens de village, parce que, pour désigner le centre du village de Noisieux, l'auteur a entendu dire : *ça, c'est pus bas, al vèye* ; ce n'est non plus qu'une dénomination toponymique figée ; — p. 78, pour *wagnant* (ou *wègnant*) *courti*, renvoyer surtout à BASTIN, *Plantes*, p. 110 ; — p. 105, le nom *Chône* rangé v<sup>o</sup> « Jean » méritait au moins une explication ; — p. 117, *moûré* en chef d'article, *mouré* plus loin ; lire *mouré* ; — p. 120, *mounî*, lire *moûnî* (cf. p. 77) (1).

53. JEAN HAUST. *Toponymie et Dialecte. Notes de toponymie wallonne (2<sup>e</sup> série)*. (BTD, 18, 381-399). — L'auteur rassemble une nouvelle série de notes abondamment nourries de faits et riches d'enseignement. Après avoir signalé de curieux « buissons » (ou « chênes) des poux » (cf. le flam.

(1) P. XVIII, l. 12, supprimer les mots : « à la page non ».

brab. *luyseinde* et *luyseeck* « tilleul [et chêne] des poux », BTD, 5, 207 et 209) et une autre énigme, les « *scopelleries* » du hesbignon et du namurois, il étudie le chestrolais et gaumais *bochaban* « bois à ban », qui conserve la forme régulière de bois, *boch* ; — *brûle*, qui remonte au nl. *bruul*, tandis que *brûlis*, etc., dérive de « brûler », de même que *broûlin*, *brûlin*, auquel on peut comparer *oûlin* qui conserve sans doute le lat. *u s t u l a r e*, anc. fr. *usler* ; conjecture hardie, mais que J. H. rend parfaitement plausible ; — « *chatru*, *chadeau*, *hadeau* », de *chat*, *hat* « peu profond » + *ru* ou « eau » ; — *douwî*, forme régulière de *dotarium* ; — *f'té* (lès *f'tés*), syncope de \**frèté*, \**furté*, du lat. *fractellum* ; — « *Hompré*, *Homville* », d'un prénom *Huno* ; — « *Honvelez*, *Longvilly* », composés des termes *viller(s)* et *villier(s)* ; — *mont'hé*, *mont'jé* = \**monticellum* ; — *pou*, *poû*, *pû* qui en bastognard et en chestrolais vit comme nom commun et comme toponyme, et qui représente le fq. \**p ô l*, non encore signalé chez nous ; — *reûve* « rouvre » ; — « *roche Dame Abonde* » et variantes, perpétuant le souvenir d'une fée médiévale ; — *sati*, *sèti* « sentier », figé dans des l.-d. ; — « *Scry* », dont l'étymon reste à déterminer ; — *sédon*, *sédan* (chestr.), d'un type germ. *sédan* « bouillonner » ; — *solin*, dérivé nam. du latin *sol* (soleil).

54. EDGARD RENARD. *Glanures toponymiques* (6<sup>e</sup> série). (BTD, 18, 401-444). — Quatre notes documentées : « *Boncelles* », diminutif en *-ella* de « *banse*, grange », et les toponymes où ce sens de « *banse* » peut être admis. [On attendrait cependant \**banstale*, \**bonstale*, à moins que « *banse*, grange » ne soit un autre mot que *banse*, anc<sup>t</sup> « *banste* », panier, ce qui n'est pas impossible ; cf. *FEW*, v<sup>o</sup> *b a n s a*] ; — « Dîme et noms de lieux », spécialement *tîrsâ*, lat. *tertialis* [ou plutôt un dérivé roman de *tiers*, w. *tîs'*] ; — « *Chèvreumont* », en w. *tchîvrîmont*, où E. R. se refuse à voir un « mont des chèvres », qui donnerait \**tchîve-mont* en

wallon, comme on a *tchève-gote* à Sprimont, avec l'ancien nom wallon de la chèvre ; il propose un composé avec le nom de personne *Kewerich, Gawerich*. [Cette hypothèse ne paraît pas assurée ; *Gawerich* donnerait plutôt \**djèvri-, \*tchèvri-* ; pour « *Kievermont, Kivermunt* » de 937 et 947, cf. « *Kiwrusheis* » (=w. *tchèvroûhé*) à La Gleize (REMACLE, *Parler de La Gleize*, 297) ; le surnom ancien, attesté pour un seul personnage, « *ch(i)evrechon* », allégué comme diminutif de ce prénom, est sans doute bel et bien un synonyme de « chevreau » (cf. *FEW*, 3, 296 b) ; malgré les difficultés phonétiques, on hésite à conclure, comme l'auteur, que *tchêvrिमont* (Vaux ; Sprimont), *tchêvrĕmont* (Waimes) et *lêvrumont* (Malmedy) n'ont rien à voir avec les chèvres et les lièvres] ; — « *Bornage et toponymie* » : reproduction de textes pleins d'intérêt pour l'étude des rites du bornage et une liste copieuse de noms de lieux renfermant des termes mis en relation avec le bornage [relation qui n'est toutefois pas établie pour chacun des termes, ni surtout chacun des exemples cités].

55. A. VINCENT. *Quelques toponymes de Belgique*. (Feestbundel Van de Wijer, I, 447-458) (1). — Six notes concernant des types attestés en Belgique romane et en France : 1° « *La Basse* » et dérivés de l'adj. *bas, basse* ; — 2° « *Bignault, Bignoul, Begnon* », rattachés à *bigne* « bosse » ; — 3° « *Festiau* », dérivé de « faite », anc. fr. *feste* ; — 4° « *Ombret* », expliqué par « ombre » [un type \**o m b r e t u m* devrait donner cependant \**ombreû* en w. lg. ; supprimer les attestations d'Amay et de Clermont, où il s'agit de terrains avoisinant le village et la commune d'Ombret] ; — 5° « *Le Sécheron* » [en w. *au sètchĕron* à Opprebais], toponyme du Brabant wallon, dérivé de « sec » [w. *sètch*] ; —

(1) *Feestbundel H. J. Van de Wijer*, 2 parties, 484 et 378 p. in-8°, nombreuses cartes h.-t. ; Instituut voor Vlaamsche Toponymie, Louvain, 1944.

6° « *La Troque* », où il faut voir le w. *troke* « grappe, trochet », anc. fr. *troche* [mais attention à la prononciation de l'o dans les dérivés cités : ainsi « *Le Trokay* » de Chokier = à *trôké*, dimin. de *trô* « trou » ; cf. BTD, 14, 297].

56. FERNAND SCHREURS. *Étymologie de « Cheratte »*, w. *tchèrate*. (AHL, t. 3, n° 2, 331). Suivi d'une note de J. HAUST (331-2). — C'est une jolie trouvaille qui révèle le nom de F. S. comme toponymiste. Il suggère ici que le nom de la commune de « *Cheratte* », en aval de Liège, s'explique par le latin *c a t a r a c t a*. — La note de J. HAUST établit le bien-fondé de cet étymon : il faut bel et bien partir de *c a t a r a c t a* passé à \**c a t a r a t t a* ; et il s'agit de la Meuse qui, fait — ou faisait récemment encore — un coude prononcé, cause de difficultés pour la navigation, entre Cheratte et « *Chertal* », w. *tchèrtale*, qui représente le même nom au diminutif. Un type latin de plus dans notre toponymie.

57. J. VANNÉRUS. *Une énigme toponymique : Ciliciae, relais de Valentinien I, le 21 août 372*. (Inst. archéol. Lux., Arlon, Bull. trim., 20<sup>e</sup> année, 1944, 3-13). — Localisation à Strainchamps-sous-Hollange : « *Bois Chelche* » ou *Scheltgen Büsch*, à limite de Tintange, de cette villa romaine citée une seule fois. On aimerait connaître la prononciation locale de ce lieu-dit, dont la forme a dû être influencée par sa situation sur la frontière linguistique ; il faudrait dire que c'est ce qui explique que les déductions phonétiques des p. 5 à 7 — où on cite pêle-mêle des traitements de divers dialectes français — ne se vérifient pas exactement ici (1).

58. LUCIEN ROGER. *Encore à propos des noms de lieux wallons en -ster et de Commanster = Gommels*. (Z. f. frz. Sprache u. Lit., 65, 1944, 212-217). — L'auteur répond au

(1) P. 5, l. 18 : *Cicanias*, lire : *Ciconias*.

c. r. de son article sur *Les Sters wallons* par J. HAUST (BTD, 10, 1936, 405-6), donnant d'ailleurs de ce c. r. une image peu fidèle. L. R. continue à défendre l'étymon \*e x s t i r p u s et à repousser \*s t a t h i, *stede*, encore qu'il abandonne \*e x s t i r p u s pour « *Commanster* » / *Gommels-hûsen*, auquel il compare même *Weddinghusen* et *Weddingstedt* dans le Sleswig. Dans *Heinstert*, *Hostert* qu'on a invoqués pour justifier le passage de *stede* à « *ster* », il ne s'agit que d'une épenthèse tardive devant le *t* qui n'a jamais cessé de se prononcer ; d'autre part, les formes anciennes de « *ster* » roman ont toutes *r* et *stede* (avec *e* et non *a*) n'a pas été repéré dans les dialectes germaniques voisins (deux arguments reproduits, quoi qu'on en dise, dans le c. r. de J. H.). Pour « *Commanster* », ce serait un point conquis par le roman sur le germanique ; son nom aurait revêtu d'abord deux formes concurrentes, l'une (celle du wallon actuel) s'appliquant à l'ensemble du domaine, l'autre (celle de l'allemand actuel) à la demeure du colon fondateur. Quoique l'auteur doive ici abandonner \*e x s t i r p u s, il juge qu'il n'y a rien là de nature à ébranler sa thèse. On ne partagera pas cette assurance, même si on réserve son avis sur l'étymon de nos « *sters* ». — Notons que L. R. ignore que J. H. est revenu sur la question, BTD, 14, 309, où, après avoir versé au débat des faits nouveaux, il conclut qu'« on ne possède pas encore tous les éléments du problème », ce qui ne dénote guère le partisan de l'étymologie germanique que L. R. veut voir en lui.

E. GAMILLSCHEG (*Nachtrag zu L. Roger. Encore à propos, etc.* ; ib., 218-220) repousse \*e x s t i r p u s pour des raisons phonétiques : au XIII<sup>e</sup> siècle, on devrait avoir des formes « \**esterp* », d'autant plus que le wallon connaît le verbe « *strepper* » (cf. BTD, 11, 88 : *stèper*) ; il croit d'autre part possible le passage de *stede*, emprunté dans la deuxième période de pénétration des mots franciques, à \**stere* en

roman (cf. s t u d i u > *estuire* ; etc.). La traduction *Gom-melshûsen*, comparée aux toponymes germaniques voisins en *-hausen*, prouve simplement que *hausen* est en progrès dans le voisinage germanique.

59. [J. HAUST. *Enquête dialectale sur la toponymie wallonne* (cf. *BTD*, 16, 318-322)]. — C. r. important par le regretté L. MICHEL (*RbPhH*, 23, 393-402) : remarques générales et copieux addenda et corrigenda. L'auteur termine en distinguant la toponymie livresque des historiens, la toponymie audacieuse des linguistes comparatistes et la toponymie prudente des dialectologues ; celle-ci doit attendre des compléments et des hypothèses des deux autres, mais elle doit servir de garde-fou ; scientifiquement, du reste, les méthodes diverses sont à combiner.

60. [V. BALTER et CH. DUBOIS. *Lieux-dits du canton de Fauvillers* (cf. *BTD*, 16, 312-5)]. — C. r. par J. VANNÉRUS (*RbPhH*, 23, 402-6).

61. [J. HERBILLON. *Top. de la Hesbaye liégeoise. X* (cf. *BTD*, 18, 474-6)]. — C. r. par É. LEGROS (*RbPhH*, 23, 662-4).

62. VICTOR TOURNEUR. *Les Belges avant César*. (Coll. « Notre Passé », 3<sup>e</sup> série, 1 ; *La Renaissance du Livre*, 1944 ; in-16, 115 p., 1 carte h.-t.). — Ce petit volume, de lecture agréable, nous apporte des éléments à retenir. Non seulement il étudie quelle langue parlaient les anciens Belges (il aboutit à la conclusion que César n'a trouvé chez nous que des populations celtes ou celtisées), mais encore il fait appel à la toponymie pour étayer sa démonstration ; voir p. 47-57, où l'auteur énumère rapidement des noms de cours d'eau d'origine celtique ou préceltique et un certain nombre de noms de localités s'expliquant par des étymons celtiques signalés sommairement. P. 110-114, bibliographie.

— Quelques notes de lecture : p. 50, « *Légia* » : cette latinisation ne paraît guère mériter considération ; cf. KURTH, Bull. Inst. arch. liéq., 37, 123 sv. ; L. LAHAYE, AHL, I, 173-4 ; — p. 51, le « *Tailernion* » (Targnon) de 827 désigne un affluent de l'Amblève, et non de la Vesdre ; cf. BTD, 10, 341 ; — p. 54, « *Blaton* », d'\*a d - b l a t o n a s : comment s'expliquerait le maintien du *t* intervocalique ? — p. 56, « *Geverây* » n'est pas un hameau de Jalhay, mais un simple lieu-dit.

63. On lit aussi avec intérêt JACQUES BREUER. *La Belgique romaine*. (Ib., 2<sup>e</sup> série, 1 ; 1944 ; in-16, 125 p.), bien qu'il ne faille chercher que des généralités dans les chapitres consacrés aux routes (p. 47-57) et aux bourgades romaines (p. 57-66). Voir aussi l'« orientation bibliographique » (p. 115-123). — P. 54, l'auteur semble affirmer l'ancienneté de « tous les vénérables *tiges* du pays wallon » ; sur la question des *tîdjes*, on relira les sages réserves d'E. RENARD, BTD, 13, 42.

64. A. CARNOY. *De Toegeving van h in Voor-germaansche Benamingen*. (BTD, 18, 61-67). — Étudie des cas où un *h* initial semble ajouté à des toponymes prégermaniques en Wallonie et en Flandre. Il faudrait toutefois ne pas s'abuser sur des *h* graphiques ; ainsi, que valent les formes anciennes d'« *Awans* » possédant un *h*, ou les formes écrites de « *Heure* », w. *eûre* ? L'article devrait être revu dans ce sens.

65. Traitant de l'étymologie de *Brugge* (= fr. « *Bruges* »), M. GYSSELING est amené à examiner le nom de la commune hennuyère de « *Stambruges* » (cf. BTD, 14, 308-9), dont la ressemblance avec « *Bruges* » est fortuite (BTD, 18, 73-74 et 78-79).

66. A. CARNOY. *Dieren in de Vlaamsche toponymie*. (Feestbundel Van de Wijer [cf. n<sup>o</sup> 55], I, 39-56). — Cette

revue rapide des toponymes formés avec des noms d'animaux concerne aussi, malgré le titre, la toponymie wallonne. — P. 47, pour « *Geveray* », voir ci-dessus, n° 62 ; — p. 51, à propos de *Valkenburg* (Limb. holl.), fr. « *Fauquemont* », ajouter, ici, comme BTD, 17, 322, que la forme employée en wallon du pays de Herve (Charneux, etc.) est du type « faucon-mont » : *fôcômô* (le premier ô =  $\bar{o}/\bar{e}$ ).

67. J. LINDEMANS. *De etymologie van Assenede, Assent, Astene.* (Ib., I, 155-169). — L'auteur reprend la question déjà plus d'une fois débattue des toponymes du type \*a s t a n e t u m (d'où chez nous « *Esneux, Assenois* », etc.). Après examen des diverses hypothèses, il propose un dérivé à suffixe roman du germ. \*a s t a n- « foyer ouvert, âtre ». — Quelques réserves : p. 157, les textes rapportés à « *Staneux* » visent en réalité le l.-d. « Bois *Daigneux* » à Stoumont, comme l'a montré L. REMACLE dans son article du BTD, 10: *Dulnosus et Astanetum* ; pour le traitement phonétique, J. HAUST, BTD, 11, 183-4, en rapproche le nom de la commune d'« *Ayeneux* », où il faut sans doute voir le l.-d. non identifié « à l'est de Liège et au nord de la Vesdre », cité par J. L., p. 157 ; — p. 164 et 168, on ne saurait admettre le rapprochement entre le lg. *ésse* (*dè feû*), dérivé hutois [et nam.] *éstréye*, et \*a s t a n- ; le wallon continue l'anc. fr. *astre* (ou *aistre*) *du feu*, sur lequel on verra le BTD, 15, 109.

68. J. L. PAUWELS. *Metsel, Meertsel, Meinaerd en Meinaardshoven in de toponymie.* (Ib., I, 218-236). — Les deux premières parties de cet article nous intéressent. D'abord l'étude du toponyme roman « *marcelle, -alle* », qu'on doit rattacher à l'anc. fq. \*m a r k a, fr. *marche* « frontière, pays de frontière », et aussi « sol possédé en commun » et qu'il faut séparer — mieux que l'auteur n'ose le faire — du fr. *marginelle* comme du fr. régional *mardelle* (cf. le *Dict. étym.* de DAUZAT, sous ces derniers mots). La deuxième partie

étudie le l.-d. *matchèl* à Lumay (cf. BTD, 18, 480) et des l.-d. qui y ressemblent ; on peut y voir le nom roman précédent emprunté par des voisins germaniques.

69. A. STEVENS. *Toponymie en dialectologie. Beschouwingen in verband met de Nederlandse dialectvorm van enkele Haspengouwse plaatsnamen*. I. (Ib., I, 365-393). — Comme J. HAUST, l'auteur insiste sur l'importance de la phonétique dialectale pour l'étymologie des noms de lieux. Signalons parmi les cas étudiés : nl. *Diets(ch) Heur*, fr. « *Heur-le-Tiezhe* », w. *eûr-li-tchè*, à distinguer — contrairement à CARNOY — de *Heurne* à Vechmaal, en w. *heûr*, vu la prononciation dialectale flamande et wallonne ; — *Hamel* à Russon, w. *hamâl* ; — *Masnîl*, à Gelinden et Heers, de \*mansionile. — La note de la p. 379 : « *bibere, videre, rigidum = beûre, veûr, reû* » manque de clarté ; préciser qu'il s'agit de « *bĭbere, vidĕre, rĭgidum* » (et encore *beûre*, pour \**beûve*, et *veûr*, rare lui-même, pour \**vĕyeûr*, doivent être analogiques de *dji beû*, *dji veû* « je bois, je vois »).

70. Dans le même volume, à propos de l.-d. de Louvain et de Tirlémont, L. DE MAN (I, 174-7 et 179-182) et E. DEWOLFS (473-480) discutent du nom de ruisseau « *Baque-laine* » (Orp-Lincent ; etc.).

71. L'article fouillé de JULES VANNÉRUS consacré à *Tessengerloo et la Taxandrie* (Ib., I, 395-438, avec une carte h.-t.) ne ressortit pas à notre domaine. Bornons-nous à y ajouter ce passage de Jean d'Outremeuse : « L'an VI<sup>e</sup> et LXII<sup>e</sup>, vint sains Lambers, l'evesque de Tongre, à une ville c'on nommoit *Taxandrine*, qui est maintenant Viseit-sour-Meuse » (II, 353). Ce texte prouve que la fausse localisation à Visé remonte au moins au fantaisiste chroniqueur ; il apporte aussi une nouvelle variante du nom. [Communication de J. HAUST.]

72. PAUL LEBEL. *Appellatifs forestiers dans le Nord de la France*. (Rev. des Études anciennes, Bordeaux, 46, 1944, 135-153). — Étude suggestive où l'auteur passe en revue des dénominations attachées à des portions de forêts plus ou moins étendues, qui rappellent l'existence d'une forêt ou bien qui en indiquent le morcellement. Il peut ainsi signaler des types révélateurs d'anciens bois, là même où aujourd'hui ceux-ci ont disparu. Il classe étymologiquement tous ces noms, donnant en passant son avis sur plus d'un problème discuté : origine de *forêt*, *bois*, *hêtre*, anc. fr. *haise* [lire, p. 144, lg. *hâhe* au lieu de *hache*], *broce*, *respe* et *raspe*, etc. ; de même « la *Haine* », p. 141.

— Voir aussi nos 3, 8, 9, 12, 19, 22, 23, 25, 27, 33, 79, 80 et 91.

### Anthroponymie.

73. O. JODOGNE. *Buts et méthode de l'anthroponymie*. (Feestbundel Van de Wijer [cf. n° 55], I, 137-153 ; 2 cartes h.-t.). — Importante contribution méthodologique montrant l'intérêt de l'anthroponymie, sans en dissimuler les difficultés ni les limites : « Les noms de personnes, trop nombreux ou trop rares, manquent de fixité tout à la fois dans l'espace et dans le temps ; beaucoup d'entre eux dépendent d'une mode passagère ; d'aucuns enfin ont dû leur forme à des faits singuliers à jamais oubliés. Ces caractères... les font apparaître comme inaptés à une recherche scientifique rigoureuse. » L'auteur donne des directives pour la recherche et l'étude des noms de baptêmes, des surnoms et des noms de professions à l'époque médiévale ; des prénoms et des noms de famille aux époques moderne et contemporaine ; pour cette dernière, l'enquête orale, portant sur les formes patoises des noms de famille, sur les déformations affectueuses ou plaisantes des prénoms et sur

les surnoms individuels ou familiaux, doit compléter les investigations dans les documents officiels et les répertoires. Pour terminer, O. J. étudie, d'après la méthode cartographique, la dispersion en Belgique romane de quelques noms de familles de fréquence moyenne : « *Charlier, Carlier ; Masquelier ; Poncelet* » et les noms à suffixe liégeois *-oull* (on aurait pu déterminer le radical de ces derniers).

74. E. L[AURENT]. *Contribution à l'anthroponymie wallonne. Les sobriquets de Wasmes (Borinage)*. (Cercle archéol... de Soignies, Annales, 9, 1943, 74-91). — D'abord des énumérations d'après des documents du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècles, notamment les listes des jeunes gens appelés au tirage au sort et une liste des habitants en 1834 (329 noms sur 976 y sont suivis d'un sobriquet) ; on souligne les sobriquets anciens encore portés aujourd'hui. Après avoir expliqué une vingtaine de ces appellations, on en relève encore toute une série, connues seulement par tradition orale.

75. « La Frontière », hebdomadaire de Mouscron, a commencé à publier des listes de *noms j'tés* ou sobriquets locaux [réunis par LÉON MAES] (1<sup>re</sup> année ; 18 nov., 2 et 9 déc. 1944).

76. JAN LINDEMANS. *Bijdrage tot de Geschiedenis en de Beteekenis van de Vlaamsche Persoonsnamen*. 1<sup>e</sup> Reeks. (J. Van Mierlo-Proost, Turnhout, 1944 ; 230 p. in-8<sup>o</sup>). — Cette « contribution à l'histoire et à la signification des noms de personnes flamands » réunit des articles de vulgarisation, d'une vulgarisation qui ne recule pas devant les précisions historiques détaillées. Cette première série n'étudie que des noms remontant à d'anciens prénoms germaniques. Souvent on cite les formes françaises et wallonnes apparentées. P. 193-229, table des formes étudiées.

Quelques remarques à notre point de vue : p. 14 et p. 24 sv., à noter la distinction de deux noms souvent confondus :

nl. *Arnoud*, fr. *Arnaud* (< *Arnold*, *Arnwald*; lat. *Arnoldus*) et nl. *Arnulf*, fr. *Arnou(l)* (< *Arnwulf*; lat. *Arnolfus*); — p. 15 et 173, « *Anciau*, *Ancel* » est rattaché à *Answald* (comme *Ansaud*) et non à *Anselme* (< *Anshelm*); pour l'auteur, il y a eu confusion avec le suff. *-eau*; il est à remarquer alors que cette confusion n'aurait pas été purement graphique; cf. chez nous « *Ansiâu*, *Anseâu*, *Ansay* », anc<sup>t</sup> « *Ansea* » (cf. BSW, 19, 90); — p. 26, « *Ansoul* » et même « *Hansouille* » sont dérivés de *Ansol*, « *Jadoul* » de *Geldolf*, « *Giroul* » de *Geerolf*, « *Gilsoul* » de *Giselolf*, ce qui est inadmissible; il faut y voir le diminutif w. *-oull(e)*: *Hansoull*, par ex., est à « (*Je*)*hanson* » comme *Colsoûl* à *Colson*; — p. 101, *A delheid*, anc. fr. *Aelis*; cf. lg. arch. *Êli*; — p. 126, 147 et 153, on cite « *Robiet*, *Gobie(r)t*, *Libiez* » comme « dérivations familières wallonnes » de *Robert*, *Gobert*, *Libert*; plus exactement ce sont les correspondants réguliers en phonétique régionale; — p. 165, *Madelberta*, « *Mabilia* », cf. HERBILLON, *Top. de la Hesb.*, p. 326: « *Mabille* », lg. arch. *Mabèye* (1).

— Voir aussi nos 17, 19, 27, 30, 31, 52, 54 et 84.

### Dialectologie. Méthodologie linguistique.

77. ALBERT DAUZAT. *La géographie linguistique*. (Biblioth. de Philos. scient.; Paris, Flammarion, 1944; 226 p. in-8°, 9 cartes). — Refonte d'un ouvrage paru en 1922. L'auteur ne cite pas le long article de J. FELLER, *L'évolution de la géographie linguistique* (BDW, 12, 1923, 73-141),

(1) [Autres observations communiquées par J. HERBILLON: p. 127, « *Ropsy* », cité comme dérivé wallon de *Robert*, pourrait représenter un nom de lieu, « *Robechies* »; cf. le nom de famille « *Dropsy* »; — p. 138, on ignore le culte rendu à sainte Ode, *Oudâ*, à Amay; — p. 147, « *Godbille* » n'est pas une dérivation wallonne de *Gobert*.]

consacré à un examen serré de la première édition. A. D. y aurait trouvé des objections aux thèses de GILLIÉRON, par exemple à propos des conflits entre *merle* (oiseau) et *mèle* (nèfle) en picard, et entre *merle* (> *mièle*) et *miel* en wallon, évoqués par A. D., p. 94 et 102 ; ainsi FELLER note, p. 116, que le picard avait aussi la forme *nèpe* [et *mèpe*] pour « nèfle ». Quant au véritable roman échafaudé pour l'origine de *compère-loriot* né, répète-t-on, aux environs de Malmedy (p. 171 et 176), on ne peut que redire avec FELLER : « Il n'y a nulle part [en Wallonie] de *merle orio*, ni de *merloriot*, ce qui coupe absolument la possibilité d'une création d'un *père loriot* ou d'un *compère-loriot* en Wallonie. » Le mal-médien dit simplement *ôrémièle* (J. BASTIN, *Armonac Walon d' Mâm'dî*, 1936, p. 98), variante du lg. *ôrimière* (syn. lg. *mâvi d'ôr*). A. D. néglige du reste aussi les précisions données par J. HAUST dans la carte des noms wallons de l'orgelet (BTD, 2, 1928, 292-301). Les travaux des dialectologues wallons passent bien difficilement la frontière... A. D., qui s'est montré souvent un maître en vulgarisation linguistique (1), nous a déçu cette fois. Certaines constructions aventureuses de GILLIÉRON continuent à porter malheur.

78. [W. VON WARTBURG. *Einführung in Problematik und Methodik der Sprachwissenschaft* (cf. BTD, 18, 482)]. — C. r. par G. DE POERCK (RbPhH, 23, 320-325) et par É. LEGROS (Ib., 325-328).

### Varia dialectologiques.

79. É. DETAILLE. *Rubrique dialectale*. (Les Nouvelles du Condroz, hebdom. de Ciney ; 15 oct., 5, 12, 19 et 26 nov., 3 et 10 déc. 1944). — L'auteur répond aux questions des

(1) Voir encore *Le Génie de la Langue française*, Paris, Payot, 1943, 356 p. in-8° ; — et ci-dessus, n°10.

lecteurs portant sur la traduction et l'origine de divers mots wallons ; il suscite aussi des réponses concernant les traductions locales de tel ou tel mot français. L'initiative est heureuse et elle peut être utile. — Citons, après le premier article sur *Condroz*, *Condruzi*, *Condrosi*, les notes sur le sorbier, l'arc-en-ciel, la voie lactée, le bruant jaune, la pomme des conifères, l'épi de la tête, le séneçon ou *cok(r)ia* — d'où le l.-d. « *cokria-sart* » —, le w. *clavia* « pierre schisteuse émergent du sous-sol » et aussi « terrain plein de pierres ». — Quelques remarques : *tchèrbôye* « sorbier » (Achet) étonne ; — *pwès d'fauvurgna* (Barvaux-Condroz) doit être une erreur pour *hauvurgna* ; — *crole* « boucle de cheveux » n'a rien à voir avec *s'écroler* « s'embourber », *écrolis'* « marais », qui se rattachent à *crouler* ; — *pâte d'awout*, donné pour Comblain comme traduisant « épi de la tête », paraît dû à une mauvaise compréhension de l'expression française ; — *clavia*, dit-on, vient du lat. *globellus* ; il serait plus exact de dire que le *DL* propose dubitativement cette dérivation (cf. *BTD*, 14, 404).

### Phonétique.

80. LOUIS REMACLE. *Les variations de l'h secondaire en Ardenne liégeoise. Le problème de l'h en liégeois.* (Bibl. de la Fac. de Philos. et Lettres de l'Univ. de Liège, fasc. XCVI ; Libr. Droz, Paris, 1944 ; 439 p. in-8°, 43 illustr. [cartes et palatogrammes]). — La complexité et la richesse de la documentation mise en œuvre dans ce mémoire rendent difficile la tâche du recenseur. Je ne peux ici que résumer les problèmes phonétiques étudiés, sans entrer dans le vif des discussions ; j'énumérerai de plus les principales notices étymologiques (et toponymiques) qu'on pourrait ne pas rechercher dans ce travail de phonétique.

Après une bibliographie étendue, L. R. expose le pro-

blème initial : L'exploration de l'Ardenne liégeoise peut-elle servir à déterminer la position du *hy*,  $\chi$  est-malmédien et salmien par rapport à l'*h* liégeois? — Puis viennent des précisions sur les sources directes et indirectes, ainsi que sur les cartes qui éclairent le volume.

Le deuxième chapitre décrit les sons du type *h* : aspirée pure à l'initiale [et même en toute position dans certains villages hesbignons non explorés par l'auteur, ainsi Voroux-Goreux] ;  $\tilde{x}$ , fricative uvulaire vibrante (tendant vers *r*) ; *x*, fricative palatale ou vélaire non vibrante ou *achlaut* ;  $\tilde{x}$ , variante de la précédente après voyelle avancée ;  $\zeta$ ,  $\tilde{xy}$ , fricative palatale avec mouillure plus ou moins distincte ou *ichlaut* ;  $\zeta$ , intermédiaire entre *ichlaut* et  $\tilde{x}$ , variante moins mouillée. Ces distinctions permettent de critiquer ensuite les notations employées jusqu'ici.

Le chapitre suivant expose les origines de l'*h* :  $h_1$  pris au germanique et  $h_2$  issu de divers phonèmes ; pour  $h_2$ , la comparaison du français et de la Wallonie non-liégeoise est très instructive. Des *h* d'origine spéciale sont étudiés à part. — Ce chapitre renferme de nombreuses remarques étymologiques : sur *frumih*, *panâhe*, « *Chanxhe* », *fyant* « faisant », *poûhon*, suffixe *-is'*, *frombâhe*, *bat'hî*, *pouhance*, (*dis*)*pôy*, *ahe*, *hayi* « étoilé », *hiper*, *fohale*, *ohé* (dérivé d'un arch. *oh* « os »), *hufler*, « *Xhignesse* », *ihe* « île » en toponymie (d'où *îtche* à Stavelot et Malmedy), *manèdje*, *ahèci*, « *Méhaigne* » et « *Mehogne* », « *xhour* » (chœur), *cahote* et *mahote*, *mwèh'né* (explication séduisante par un dérivé de \**muccare*) ; voir aussi des observations sur les suffixes *-icellu* et *-iscellu*, difficiles à départager. Signalons encore l'inédit *êtîhe* (Basse-Bodeux) « geste (de menace,...) », anc. fr. *aatise* ; — l'anc. w. *homyi* « excommunier » ; — le terme de charron *hron*, que j'ai relevé à Jalhay. — Deux compléments : p. 79, *hleû* existe encore en Hesbaye (Odeur, Voroux-Goreux) appliqué aux porcs au poil lisse ; — p. 81-82, noter

que J. HAUST a admis l'intermédiaire néerlandais pour *scriftôr* (Mél. Salverda de Grave).

Le 4<sup>e</sup> chapitre montre la situation à Liège ; le 5<sup>e</sup> amorce l'étude de l'état, plus compliqué et plus mouvant, de l'Ardenne liégeoise, exposé continué dans le 6<sup>e</sup> chapitre (1). A noter surtout l'amuïssement de l'aspirée au sud et l'instabilité de l'*ichlaut*, qui recule devant la chuintante au sud et dans des îlots, devant l'*h* liégeois (fricatif en finale) au nord. On n'aurait pas seulement affaire à l'influence de dialectes voisins, ou à des évolutions indépendantes ; la phonétique française agirait, surtout depuis la mode d'élever les enfants en français.

Le 7<sup>e</sup> chapitre reprend les procès phonétiques aboutissant à *h* secondaire : sifflante + yod ; sifflante pure (évolution rare) ; sifflante + *k*, le cas le plus difficile.

Puis on se demande quand est apparu *h* secondaire et que déduire des graphies anciennes. Les observations rassemblées (*h*<sub>1</sub> et *h*<sub>2</sub>, quand ce dernier provient de *z*, confondus dès les premiers textes ; *h* finals issus de *s* et de *z* également confondus ; *h*<sub>2</sub> ordinaire, assimilé à *h*<sub>1</sub> et *h*<sub>2</sub> seulement vers 1700) sont pleines d'intérêt pour la recherche étymologique. L. R. le prouve en étudiant les graphies anciennes de : (*tyè d'*) *hîf* (l.-d. de Jalhay), *hadrène*, *hèzale*, « *stesant* », *afahant*, *foûrèhon*, « *Moha* », *nohe* (l.-d. de Jalhay), « *Tahier* » et « *Rahier* », ainsi que « *Jalhay* » et *loughègn* (l.-d. hesbignon). « *xh* » pour *h*<sub>2</sub>, rare au XIII<sup>e</sup> siècle, est fréquent depuis le XIV<sup>e</sup> (bien qu'assez paradoxalement, les textes patois du XVII<sup>e</sup> se servent plutôt de *ch*) ; l'origine de cette graphie est obscure ; sa valeur phonétique ancienne est *achlaut*, et non *ichlaut*, comme on l'a cru. Le *hy* ardennais ne remonterait pas très haut. Le système ancien serait celui que

(1) Les enquêtes sur le malmédien ne sont peut-être pas suffisantes, les circonstances de la guerre interdisant l'accès de la région ; il a fallu se contenter des observations recueillies avant 1940 ou faites auprès de personnes ayant quitté leur canton.

l'auteur a trouvé presque intact chez les vieillards de La Gleize : *achlaut* en toute position pour  $h_s$ . La généralisation de  $h$  d'une part, de l'*ichlaut* de l'autre seraient des simplifications.

Le 9<sup>e</sup> chapitre compare des faits romans analogues (lorrains, espagnols, catalans, etc.). Ces aires dispersées sont plutôt novatrices qu'archaïsantes, l'aspirée représentant un stade plus avancé que la chuintante. On traite du passage sporadique de  $s$  à la chuintante (étude qui reste sommaire), de celui de  $rs$  à  $ch$  en lorrain, puis de celui de  $sk$  wallon à  $h$  devant toutes les voyelles ainsi que devant  $r$  et  $l$ . Dans le nord-est de la Gaule, les limites se sont déplacées :  $h_z$ , qui s'étend encore plus au sud que  $h_s$ , a reculé, comme le prouvent « Jehonville », en w. *tchonvîye*, et surtout *amon* « chez » pour \*à *m'hon* (=à maison) ; aujourd'hui même,  $h_s$  recule encore vers le nord. En Lorraine comme en Wallonie, on distingue parfois malaisément  $ch$  primaire (passage ancien à  $ch$  sans aboutir à  $h$ ) de  $ch$  secondaire (retour à  $ch$  après un stade  $h$ ) ; la limite admise pour le dialecte liégeois — fondée sur celle du  $h$  — n'a donc qu'un caractère mouvant (comme du reste toute limite linguistique interne). — Une remarque : on aimerait voir reprendre le cas de *amon* ; les faits wallons (p. 309) doivent-ils être séparés des faits picards (Saint-Pol ; p. 310) ? « chez » se dit aussi *amou* à Mouscron, Gondecourt, etc.

Le 10<sup>e</sup> chapitre approfondit diverses questions phonétiques et chronologiques : âge des chuintantes ; schémas définitifs d'évolution ;  $h$  d'origine récente ; persistance sporadique des sonores devant  $h$  ; effacement de certains  $h$  après consonne.

Le 11<sup>e</sup> étudie l' $h$  wallon par rapport à l'influence germanique. Pour  $h_1$ , c'est-à-dire  $h$  emprunté, L. R. établit les stades de l'amuïssement, puis examine les théories proposées pour expliquer son maintien en Wallonie orientale

où il est épaulé par la coexistence d'un *h* secondaire, enfin commente la rencontre actuelle — sans doute momentanée — entre les limites du *h* wallon et du *h* flamand. L'auteur étudie ensuite l'évolution de *sk* en germanique : ni phonétiquement ni géographiquement, le cas de *h*<sub>2</sub> liégeois ne cadre avec les faits germaniques ; si influence externe il y a chez nous, ce ne pourrait être que l'attraction exercée sur la chuintante par les nombreux *h*<sub>1</sub> liégeois d'origine germanique.

Le dernier chapitre montre les faiblesses de l'*h* et les progrès de la chuintante (surtout à la finale) en plein domaine liégeois ; il recherche aussi les effets du bilinguisme wallon-français (et wallon-allemand en malmédien) ; la tendance à perdre la fricative, et même l'aspirée, serait due pour une bonne part à ce que le français ne possède pas ces phonèmes. — Quelques compléments : p. 388, L. R. cite *mofo* « mouche » à Montegnée ; dans la même région (Montegnée, Grâce-Berleur, Glain), on entend aussi *kinofe* « connaître » ; — p. 401, *o-é*, pour *ohé*, de même que *ou-é*, pour *odhé*, etc., s'entendent à Liège même chez des jeunes. Avec l'auteur, je vois dans ces faits le début d'une évolution appelée à altérer profondément la physionomie de notre dialecte liégeois.

Un double index étymologique et lexicologique de 28 pages clôt ce mémoire qui marque un des sommets atteints chez nous par la dialectologie gallo-romane et atteste la maîtrise de l'auteur dans les deux matières qu'il enseigne à l'Université de Liège depuis 1939 et 1944 : la dialectologie wallonne et la phonétique.

81. OTTO VON ESSEN. *Zur Phonetik der ostwallonischen h*. (Archiv f. die gesamte Phonetik, Erste Abteilung ; Archiv f. vergleichende Phonetik, Berlin, Band 7, Heft 1-2, 58-63 ; 1943-44). — L'auteur, phonéticien professant à l'Université

de Hambourg, a eu l'occasion « en campagne » de s'intéresser au wallon. Il aborde ici, indépendamment, le même sujet que le livre précédent. Il a consulté des sources imprimées (notamment le *DL*) et observé oralement certains faits dont il ne précise pas la localisation (ainsi il cite *kinof* « connaître »). Après avoir exposé les diverses origines de l'*h* secondaire liégeois, il en donne une explication qui est surtout physiologique et pour une part aussi psychologique. — Voir, dans ce Bulletin, l'article de L. REMACLE.

### Parémiologie.

82. L'hebdomadaire « La Région », paru à Mons sous l'occupation, avait publié un *Lexique borain* de son directeur EMMANUEL LAURENT (cf. *BTD*, 18, 482). En complément, ce journal a donné encore, en vrac, des listes d'*Expressions et proverbes borains* envoyées par des lecteurs (nos 1 à 16, 18, 19 et 25, c'est-à-dire du 26 janvier au 22 juin 1944). Aucun classement, on s'en doute, dans cette collection assez étendue, d'où on n'a pas éliminé les redites. Les expressions apportent de-ci de-là quelque couleur locale, qui ne se rencontre guère dans les proverbes. A titre d'exemple, citons : *c'est l' plan d' l'inglise de Wames* « c'est difficile à comprendre » (n° 1 et aussi 2) ; *c'est-é leumechon qu'in va à Bavai* « c'est un lambin » (n° 4 et aussi 5) ; *intré Maubeuge èyét l' Pint'coute*, localisation fantaisiste d'un événement qui n'a pas eu lieu (n° 9 ; cf. le *Dict. du Centre*, v° *Pint'coute*) ; *il a stè a Degorges*, de qn. dont le train de vie fait supposer un enrichissement subit, allusion à un pillage à Hornu en 1830 (n° 8). Voir aussi quelques expressions de houilleurs, telles (n° 6) *èl tère mizèle, èl grizou va busquier* « la discussion s'envenime » ; *èrmète dou bos in l' taye* « manger copieusement ».

## Sémasiologie. Linguistique géographique.

83. R. VERHEYEN. *Les Anatidés de Belgique*. (Musée Royal d'Hist. Natur. de Belgique ; Bruxelles, 1<sup>re</sup> éd., 1940 ; 4<sup>e</sup> éd., 1943, 140 p. in-8°) ; — *Les Pics et les Coucous de Belgique*. (Ibid., 1942 ; 141 p. in-8°) ; — *Les Rapaces diurnes et nocturnes de Belgique*. (Ibid., 1943 ; 248 p. in-8°). — Ces beaux livres d'histoire naturelle se terminent par des chapitres étudiant le cygne et le canard (6 p.), le pic, le torcol et le coucou (8 p.), et les rapaces (10 p.), dans le folklore et le langage. Les deux derniers volumes sont surtout intéressants pour nous. Quelques noms wallons sont empruntés à la *Faune wall.* de J. DEFRECHEUX et au *DL* ; parmi les observations recueillies en marge de l'enquête scientifique, on apprécie surtout celles qui proviennent de feu JEAN LEJEUNE [1875-1945], le toponymiste et le romancier de *Cadèt* qui passa les dernières années de sa vie à Izier [Ma 7], occupé à observer et baguer les oiseaux. On n'a consulté ni la *Faune popul.* de ROLLAND, ni les listes de l'abbé BASTIN (cf. *BTD*, 11, 163) et d'A. CARLIER (cf. *BTD*, 16, 327). On ne s'est pas non plus éclairé dans les derniers dictionnaires étymologiques du français.

Il y a des fautes de transcription et on soupçonne aussi des erreurs d'impression. Citons p. 191 du 2<sup>e</sup> volume : *bèche-pot*, *spôye*, lire *bèche-pâ*, *spwè*. — P. 241 du 3<sup>e</sup> volume : *migot*, lire *miyot* (cf. « *miau* » [?], p. 240) ; p. 241 encore, au lieu du vieux fr. *chove*, lire *escoufle*. — Épinglons ceci dans l'ouvrage sur les pics : « Les Pics épeiches ont encore l'habitude étrange de *couronner* les troncs d'arbres à coups de bec. Le *couronnement* consiste dans le criblage des troncs d'arbres d'une multitude de petits trous à courte distance les uns des autres ; dans la plupart des cas, ils se succèdent en formant de nombreux cercles autour des branches ou des troncs. » En note : « le terme est nouveau en

français ; il a été emprunté au wallon du pays de Liège... Il répond au terme néerlandais *ringelen* » (p. 69). Remarquons que si le pic épeiche se nomme *spwè couronné* à Baisy-Thy (p. 132), c'est pour une autre raison : « à cause de la couronne occipitale portée par le mâle ».

84. MAURICE PIRON. *Étude sur les noms wallons du singe*. (BTD, 18, 315-351 ; 2 cartes h.-t.). — Cette étude fouillée passe en revue les noms wallons du singe, non seulement dans l'espace, mais aussi dans le temps. Partant de l'expression *hègne d'apoticàre*, désignant des enseignes de pharmacien d'après les lexicographes liégeois du XIX<sup>e</sup> siècle, et comparable au *graingnard d'apothicaire* du rouchi, il démontre que *hègne* « grimace » est altéré ici de l'anc. lg. *hème*, « *xhimme* », attesté, du moyen âge au début du XVIII<sup>e</sup> s., au sens de « singe ». *hème* remonte au lat. *sīmius* ou *sīmia*, dont l'auteur étudie l'évolution phonétique, celle-ci étant spéciale sur plusieurs points de la Romania ; quant à l'évolution sémantique, elle est comparable à celle de *marmouset*, dont le sens premier est bien « singe », comme M. P. le démontre, malgré les étymologistes français récents. Il traite ensuite des dénominations actuellement représentées en Belgique romane, et spécialement du type *mârticot* qui a évincé *hème*, disparu au XVIII<sup>e</sup> s. ; le type nouveau est étudié dans sa sémantique, y compris ses acceptions figurées et son emploi comme sobriquet, dans sa répartition géographique non seulement en wallon, mais aussi en flamand, ainsi que dans son étymologie. Le mot est apparenté au prénom *Martin* que porte le singe tant dans les branches flamandes du *Roman de Renart* que dans les transformations de l'épopée animale faites dans le nord de la France. Quoique le flamand *marteko*, *mermetteko* (et non *marteken*, forme mal assurée) soit attesté antérieurement au wallon, c'est ce dernier qui a été emprunté par le flamand ; *marticot* est dérivé de *Martin* avec

le suffixe *-icot* fréquent en anthroponymie (cf. *Arnould* donnant *arnicot*, *èrnicot* « hanneton » sur la Semois) ; un autre dérivé est *mårtikène* « guenon ». En conclusion, après avoir cité d'autres dénominations d'animaux, et notamment du singe, ayant le prénom *Martin* pour base (et même un sarde *martikina* « guenon », à propos duquel on aurait pu noter que c'est une rencontre fortuite, pour le suffixe, avec le lg. *mårtikène*), l'auteur conclut : « S'il reste probable que le wallon *marticot* n'est pas étranger, vu le voisinage géographique, à la dénomination que reçoit le singe dans certains textes de l'époque animale, on peut se demander si ce dernier fait n'est pas lui-même une incidente devant s'insérer dans un ensemble folklorique et linguistique plus général. »

Article modèle qui témoigne d'une vaste érudition et d'une réelle habileté à expliquer les aspects phonétiques, sémantiques et géographiques des faits anciens et modernes et à éclairer tous les détails d'un sujet curieux à plus d'un titre.

Ajoutons simplement quelques précisions pour la Flandre (romane et flamande) : à Mouscron [=To 7, dont il est question, p. 337, n. 3], le mot ne s'applique qu'à un homme (laid ou drôle), alors qu'on sait encore que le mot doit signifier « singe » ; exemples : *i r'so<sup>d</sup>ne tout é martico* « il ressemble tout à fait à un singe », *tête de — !* « tête de singe ! », *tcheû laid — !* « quel laid singe ! » — P. 340, d'après DE BO, on cite le westfl. *martjeko* et *martekootje* ; la carte « singe » en sudnl. (d'après GROOTAERS) n'en signale rien, parce que sans doute ces formes n'ont plus cours également qu'appliquées à l'homme (ainsi à Geluwe : *leleke martcheke !* ou *martekõtche !*, litt<sup>t</sup> « vilain singe ! »). La première forme a été reprise par le patois roman de Comines [To 6] : *martchico* « drôle d'individu ». On ne me fournit rien de semblable à Warneton, pas plus qu'à Tourcoing.

## Lexicologie.

85. *Glossaire des Patois de la Suisse romande* (cf. BTd, 16, 327-9 ; 17, 238). — C. r. par É. LEGROS (RbPhH, 23, 336-340).

86. Du *Rheinisches Wörterbuch* de JOSEPH MÜLLER (cf. BTd, 17, 239-245 ; 18, 482-3) nous avons vu encore la 89<sup>e</sup> livraison (col. 961-1056 du t. VI, allant jusqu'au mot *Pott* ; 1943). — Noté *porree* « poireau » (*porę* Eupen, *porē* St-Vith,...), avec des formes *pūrat*, *pūret* (des régions de Prüm et de Malmedy à la Sarre) correspondant à notre *porète*.

## Étymologie.

87. LOUIS REMACLE. *Une étymologie nouvelle du w. stârer*. (BTd, 18, 377-380). — Le w. *stârer* « étendre, épandre, étaler » est d'origine incertaine. L. R. propose une nouvelle explication. Constatant que ce mot, aujourd'hui très employé, manque dans les anciens textes, il suppose une altération assez récente d'un terme ancien qui serait « étaler », \**staler* > \**stâler* > *stârer*. L. R. s'appuie sur ce que *stârer* peut généralement se traduire par « étaler » et il tire aussi parti du w. du Centre (è)*stauléye* « étal, comptoir d'une boutique, d'un cabaret », à côté de *s'èstaurer* « s'étaler (de tout son long) ». Notons que le Dict. du Centre ne signale ce dernier mot qu'au sens figuré (comparez les riches articles du DL et de PIRSOUL), ce qui pourrait indiquer un mot venu de l'est ; d'autre part, (è)*stauléye* peut avoir subi l'influence de l'homonyme (è)*stauléye* « ensemble du bétail dans une étable » (cf. le lg. *stâ* : 1. « étal » ; ... ; 3. « étable »). Il nous paraît que le problème de ce mot propre à l'aire wallonne (cf. aussi BRUNEAU, *Enquête*) n'est pas encore résolu.

88. J. LEENEN. *Luiakse herkomst van de Limburgse knikker*

of « *huuf* ». (Feestbundel Van de Wijer [cf. n° 55], II, 113-120). — L'origine du fl. limb. *huuf* « bille (à jouer) » est à chercher dans le lg. *hîfe, hâfe* « gousse ; écale de noix ; etc. ». L'auteur traite aussi de l'étymologie de ce dernier mot (d'après le *DL* et d'après WARLAND ; sur d'autres variantes se rapprochant du nl. *schelp*, voir HAUST, *Médecinaire*, 70). En note, p. 117, on signale l'emprunt par le limbourgeois d'autres termes de jeu, ainsi que celui de *foûme* > limb. *fom* « boulette ou briquette de chauffage ».

89. [*Sache, Ort und Wort. Festschrift Jakob Jud* (cf. *BTD*, 18, 486)]. — C. r. par É. LEGROS (*RbPhH*, 23, 591-594).

90. J. J. SALVERDA DE GRAVE. *Un préfixe français*. (Néophilologus, 28<sup>e</sup> année, 1943, 82-88). — Il s'agit d'un préfixe *fri-* (variante : *fra-*) dérivé du type germanique qui a abouti à *ver-* en néerlandais. L'auteur expliquerait de la sorte *fricasser, fracasser ; frimousse ; fripouille* ; le type w. *fristouille* ; etc. (Pour *fristouille*, comparer le *FEW*, v° *frühstück*).

90bis. GUNNAR TILANDER. *Français trousser et trou*. « *trognon* ». (*Studia neophilologica*, 16, 1944, 185-194). — *trousser* s'explique par un lat. \**torsare* (refait sur *tor̄su s*). L'auteur y rattache aussi le w. *toûrsî* « lutter » ; il ne cite pas le w. *trossî* « trousser », dont la finale, comme celle de *toûrsî*, s'écarte de *-er* français. — Le fr. *trou* (de chou), anc. fr. *tros*, de *thyrus*, ne ressemble à *trousser* que par hasard. — G. T. cite le w. *tour, tourson* (d'après GRAND-GAGNAGE) et le rouchi *torsélion* « trognon de pomme » (HÉCART), ainsi qu'un *torsillon* provenant, dit-il, « d'un dictionnaire wallon inédit de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, en ma possession » (p. 192-3), qui doit être un lexique rouchi ; il ignore le *DL* (voir celui-ci, v° *toûr 3, tourchon, toûrson*).

91. Signalons l'étude de JOH. LEO WEISGERBER. *Theu-*

*disk. Der deutsche Volksname und die westliche Sprachgrenze.* (Marburger Universitätsreden, n° 5, 1940 ; 61 p. in-8°), pour les p. 18 à 26 consacrées à l'anc. fr. *tieis* et au w. *tîhe*, *tîhon*. L'auteur y rattache le lg. *tîhon* « cagnard, paresseux » ; en réalité *tîhon*=tison, *èfoumé tîhon*=cagnard, paresseux (litt<sup>t</sup> « tison enfumé »), rapproché de *tîhon* par jeu de mots dans *Li fîesse di Hoûte-s'i-ploût* (a° 1757) où on l'applique à un Flamand. Expliquer d'autre part les l.-d. liégeois et ardennais « *This* » par *\*theudisk* (p. 24-25) est hasardeux, voire exclu (cf. *BTD*, 14, 433-5).

92. PAUL BARBIER. *Miscellanea lexicographica*. XX à XXV. *Etymological and Lexicographical Notes on the French Language and on the Romance Dialects of France.* (Proceedings of the Leeds Philosophical Society, V, 2, 1939, 61-112 ; 3, 1940, 178-201 ; 4, 1941, 209-230 ; 5, 1942, 294-332 ; 6, 1943, 367-402 ; VI, 1, 1944, 41-60). — Après six ans (cf. *BTD*, 13, 251), on peut enfin recommencer à signaler les érudites notices du romaniste de Leeds, où l'étymologiste trouve toujours à s'instruire. Notons, vol. V, p. 63-65, fr. *chenapan* ; — p. 65-66, fr. *choucroute* ; — p. 74-78, fr. vieilli *mugot*, rattaché au moy. nl. *muke*, nl. *muik* « endroit où l'on conserve des fruits » ; anc. fr. *musgode* rattaché à l'ancêtre du westfl. *muzegote*, qui a le même sens que *muik* ; w. *gô* (cf. *Étym.*, 109-114) identifié avec le second élément de *mugot*, anc. fr. *mugoe* [tout n'est pas clair ; la rencontre avec *muzegote*, litt<sup>t</sup> « canal, c'est-à-dire passage, des souris », à comparer avec les syn. *muzekot* et *ratte*, pourrait être fortuite ; enfin, la finale de *mugoe*, w. *gô*, reste mal expliquée] ; — p. 80-82, à propos du moy. fr. « *quenuequin*, mesure de bière », l'auteur montre que le type *c a n n a* « pot, cruche », vient, malgré le *FEW*, du germanique et non du latin ; — p. 90-91, « *solequin*, grenier » (Tournai, XV<sup>e</sup> s.) ; — p. 104-5, « *tille*, écorce de tilleul » (ib.), et non « rôtissoir » comme le dit *God.* ; — p. 109, rouchi-tournaisien *tubin* (cf. ci-dessus

n° 40, et *Étym.*, p. 240); — p. 182-4, fr. *blague*; — p. 190-2, lg. *moutri* « mortifier (le cuir) », rouchi-mont. *nutri* « moisi », du nl. *mouter* « mou », *mouteren* « assouplir »; — p. 224-7, fr. *foucade*; — p. 307-9, le type *cranque* « crampe », du germanique; — p. 315, « mite (de toile) » dans Jean le Bel [explication peu satisfaisante]; — p. 372, fr. *bélandre*; — VI, p. 48, fr. *brochet*, dénommé d'après ses dents saillantes; — p. 55-58, fr. *haveneau* [cf. *DL*, *haveroûle*]; — moy. fr. *havredas* « coup (de bâton) » (Baud. de Sebourg; Chastellain), wfl. *averdas* « soufflet », du moy. nl. *overdaed* « outrage ».

93. WALTHER V. WARTBURG. *Französisches Etymologisches Wörterbuch*. (T. II, 2<sup>e</sup> partie, 34<sup>e</sup> et 35<sup>e</sup> livraisons, p. 857-1176; Bâle, Helbing et Lichtenbahn, 1944). — C'est avec joie qu'on voit reparaître, en Suisse, ce *Thesaurus* des parlers gallo-romans interrompu par la guerre en 1940 (cf. *BTD*, 15, 274). On retrouve dans les deux fascicules qui ouvrent le 2<sup>e</sup> « Halbband » du tome II les qualités qui ont fait de cette œuvre grandiose l'outil indispensable de l'étymologiste. Une remarque préliminaire (sur double feuille encartée) annonce quelques changements : dorénavant les mots d'origine germanique ne figurent plus à leur place alphabétique ; on les réserve pour un tome particulier, rédigé avec le concours du germaniste FRINGS ; on y rappellera — au besoin en les remaniant — les notices déjà parues sur des emprunts germaniques. De même des fascicules spéciaux grouperont les mots orientaux et les mots d'outre-mer.

Les fascicules 34 et 35 conduisent l'œuvre de *coinquinare à cor*. (Jusqu'à *cooperire*, J. HAUST a pu revoir une épreuve ; après, les circonstances l'ont empêché d'en recevoir connaissance). Résumons les remarques qu'ils appellent au point de vue de nos dialectes : *kok*, p. 858 b : le lg. *koké* « cochet » a le suffixe *-e l l u* et non *-i t t u* ; p. 860 a : *coq* « fête qui termine la moisson » provient de l'expression

fort répandue : « tuer (ou « plumer », d'où aussi « faire ») le coq » ; — **coleus**, p. 888 b : *coyé* « poltron » (d'ailleurs forme rare) a aussi le suff. -e l l u ; noter que le w. *coyon* n'a pas été seulement emprunté par le sudnl. au sens de « poltron », mais aussi comme terme de jeu de cartes (RUTTEN, GOEMANS) ; voir aussi SCHUERMANS, *Bijvoegsel* : *koljoonemakertje* ; — **colligere**, p. 900 b : supprimer mont. *s'eiinkeuyer* (=lg. *s'écower*), à ranger v<sup>o</sup> **cauda** ; — **collocare** : ajouter le belgicisme *colloquer* « emprisonner (un inculpé) ; interner (un aliéné) » ; — **collum**, p. 915 b : nam. *biscancou* « cheval fondu », lire *biscaucou* ; p. 916 a : Charleroi *blanc colé* « merle à plastron blanc » est à classer v<sup>o</sup> **collare** et non avec le fr. *collet* ; — **coma** : Perwez *côme* « crinière » vient du nl. *kaam* (cf. DL, p. 715 : *câme*) ; — **commissura** : noter que *com'sère* Francorchamps et *com'sère* Fosses-lez-Namur ne signifient pas « avant-train de charrue », mais le premier « partie de la charrette comprenant les roues, l'essieu et les brancards » (BDW, 16, 77) et le second « pièce de bois qui, sous le chariot, soutient le frein » (BSW, 52, 124) ; — **communicare** : sur le w. *acomî*, etc. « communier (qn) », cf. BDW, 1, 126 ; AHL, 3, 334 ; — **communis**, p. 962 b : le w. *k'mogne* « biens communaux » est à ranger sous 2 (**communia**) ; — **companio**, p. 968 a : on place ici le w. *copiner* « causer », sans citer *copène* « causerie » et malgré J. HAUST qui y voit *cope*, alors que, plus loin, v<sup>o</sup> **cōpūla**, on cite également *copiner*, ainsi que *copène*, sans renvoyer à la première explication ; — **compater**, p. 793 b : ajouter le lg. arch. *kipère* et, pour le blason populaire *copère* des Dinantais, cf. BTD, 14, 373, et ci-dessus n<sup>o</sup> 17 ; — **comptiare** : sur le terme de verrerie lg. (XVII<sup>e</sup> s.) « *concer* », voir maintenant aussi AHL, 3, 339-340 ; — **conchylium** p. 1005 b : le w. et rouchi *caracole* « limaçon », fl. *kar(a)kol* « id. », ainsi que le fr. *caracol* « escalier tournant » sont dérivés de l'espagnol, par l'intermédiaire des Pays-Bas ; on ne dit rien du fl. limb.

et du rhéna *kokerel* (< w. *crocale, trocale*) « espèce de toupie », qui semble se rattacher à ce type (cf. BTD, 6, 134-5) ; — **conflare**, p. 1042 a : lg. et nam. *disgonfier*, lire *-fler* ; — **confortare** : verv. *rud'foirt* « réconfort », prononcer *rut'fwêr(t)* ; — **congeries** : article intéressant sur le w. *consîre* « amas (de neige) » ; — **consuere** : Tourcoing *cheute* « coudre », lire *tcheute* ; — **consûtor** : le nam. *costri* « couturière » est expliqué par le lat. *consûtricem*, tandis que J. HAUST proposerait une dissimilation de \**costrîre* (d'où d'autre part le lg. *costîre*) ; — \***consûtûra**, p. 1100 a : on classe ici le malm. *acastorer* « accoutrer », alors qu'on a rangé *castôrer* « fagoter, bousiller » v<sup>o</sup> *castor* ; cette dernière explication était inattendue, la présente ne satisfait pas entièrement, la forme correcte étant (a)*castôrer* ; — **cooperculum**, p. 1139 a : Jamioulx *couviète* est à grouper avec nam. *couviète* « couvercle », v<sup>o</sup> **cooperire**, p. 1145 a : type « couverte » ; — **cooperire** : à propos de La Gleize *covra* « couvercle » (voir le DL, s. s.), noter que le suffixe est -a c u l u m ; — **copia**, p. 1155 a : ajouter l'argot scolaire lg. *copion* « papier qui sert à copier aux examens » ; — **cōpūla**, p. 1159 b : supprimer verv. « *coplège* », graphie erronée de *copéye* (cf. DL, *copéye* 1) ; p. 1160 b : *coplî* « palonnier » est à compléter d'après le DL, v<sup>o</sup> *cope* et *coplé* ; p. 1161 a : à propos de *copiner* et *copène*, voir ci-dessus, v<sup>o</sup> **companio** ; ajouter fl. de Wamont (Landen) *koppelen* « mettre deux personnes sur le même pied » (SCHUERMANS, *Bijv.*), du w. *copler* ; — **coquere**, p. 1163 b : sur Faymonville *cûse*, cf. AHL, 3, 75 et 354 ; BTD, 18, 455 (de \***coc-tiare** : anc. lg. « *keussier* ») ; lg. *cut'ner*, lire *cât'ner* ; p. 1166 a : le nam. *coite* « crampe », correctement expliqué déjà v<sup>o</sup> **chorda**, p. 649 b, n'a que faire ici ; — **coquina** : corriger les prononciations du lg. *kuhèn* et du nam. *kūjèn* ; — **cor**, p. 1170 b : au lieu de Stav., mont. *acoré* « avare », nam. *acorè* « id. », lire *acoré* (stav.-malm.) « angoissé » ;

(montois) « avare » ; ici, ainsi que p. 1174 b, supprimer ce qui est dit du nam. (cf. BTD, 9, 61) ; p. 1171 b, ajouter malm. *hor'ner* « prendre les dosses » (BASTIN, *Plantes*, p. 23).

— Voir aussi ci-dessus, passim, et spécialement nos 38, 39, 80 et 84.

### Index.

*Les chiffres renvoient aux paragraphes.*

- |                                     |  |
|-------------------------------------|--|
| Arnould, Maurice-A., 9, 21, 22, 28. | Dosimont, Pierre-Joseph, 42.             |
| Balter, Victor, 60.                 | Dubois, Charles, 60.                     |
| Barbier, Paul, 92.                  | Dupire, Noël, 40.                        |
| Bastin, Joseph, 4.                  | Espinas, Georges, 40.                    |
| Bernard, Gabrielle, 43.             | Fairon, Émile, 11, 12.                   |
| Bertaux, Louis, 23.                 | Feller, Jules, 5.                        |
| Bertrang, A., 16.                   | Fichefet, Jean, 19.                      |
| Boileau, Armand, 2.                 | Forest, Jean, 48.                        |
| Bonneau, Fernand, 46.               | Gamillscheg, Ernst, 58.                  |
| Breuer, Jacques, 63.                | Gavray-Baty, Phina, 52.                  |
| Brose, Roger, 44.                   | Gérard, Édouard et Gabrielle, 17.        |
| Brouwers, Dieudonné, 18.            | Glutz, Samuel, 50.                       |
| Buntinx, J., 34.                    | Gossen, Carl-Th., 40bis.                 |
| Calozet, Joseph, 41.                | Gysseling, M., 65.                       |
| Carnoy, Albert, 64, 66.             | Haut, Jean, 17, 38, 41, 53, 56, 58, 59.  |
| Chevalier dès Grigneûs, 45.         | Herbillon, Jules, 7, 61.                 |
| Dailly, Yvan, 49.                   | Jacob, Henri, 51.                        |
| Dauzat, Albert, 10, 77.             | Jodogne, Omer, 73.                       |
| Delbouille, Maurice, 35, 36.        | Långfors, Arthur, 40bis.                 |
| Deltenre, Léonce, 24.               | Laurent, Emmanuel, 74, 82.               |
| De Man, L., 70.                     | Lebel, Paul, 72.                         |
| De Poerck, Guy, 78.                 | Leenen, J., 88.                          |
| Deprêtre, Floribert, 46.            | Legrand, William, 13, 13bis.             |
| Destrait, Léon, 31, 32.             | Legros, Élisée, 1, 4, 8, 61, 78, 85, 89. |
| Detaille, Émile, 79.                | Lejeune, Jean, 83.                       |
| De Wachter, Leo, 3.                 | Lerch, E., 39bis.                        |
| Dewolfs, Ed., 70.                   |  |
| Dony, Émile, 7, 27.                 |  |

- Lindemans, Jan, 67, 76.  
 Linskill, Joseph, 35.  
 Maes, Léon, 75.  
 Martens, Mina, 20.  
 Massart, Robert, 39.  
 Melander, J., 40bis.  
 Meurisse, Paul-Clovis, 50.  
 Michel, Louis, 37, 47, 59.  
 Müller, Joseph, 86.  
 Nissen, Harald, 39bis.  
 Pauwels, J.-L., 68.  
 Pée, Willem, 8.  
 Pierret, Albert, 6.  
 Piron, Maurice, 5, 6, 47, 84.  
 Poncelet, Édouard, 11.  
 Remacle, Louis, 80, 87.  
 Renard, Edgard, 41, 54.  
 Roger, Lucien, 58.
- Salverda de Grave, J.-J., 90.  
 Schreurs, Fernand, 56.  
 Stevens, A., 69.  
 Tilander, Gunnar, 90bis.  
 Tourneur, Victor, 62.  
 Trokart, Nicolas, 46.  
 Valkhoff, Marius, 8.  
 Van Haudenard, Maurice, 25.  
 Vannérus, Jules, 9, 15, 57, 60,  
 71.  
 Vanneste, Albert, 33.  
 Verheyen, R., 83.  
 Verriest, Léo, 26, 29, 30.  
 Vincent, Auguste, 55.  
 von Essen, Otto, 81.  
 von Wartburg, Walther, 78, 93.  
 Walraet, M., 14.  
 Weisgerber, Joh. Leo, 91.

- Annales de la Soc. archéol. de Namur, 18, 19.  
 Annales du Cercle archéol. de Mons, 25, 26, 27, 28.  
 Annuaire d'Histoire liégeoise, 11, 12, 38, 56.  
 Archiv f. Phonetik, 81.  
 Bulletin de la Comm. r. de Top. et Dial., 1, 4, 5, 6, 7, 39, 53, 54,  
 64, 65, 84, 87.  
 Cercle archéol. de Soignies, Annales, 29, 30, 31, 32, 50, 74.  
 Cercle hist. et archéol. de Courtrai, Mémoires, 33.  
 Chronique archéol. du Pays de Liège, 13bis.  
 Commission royale d'Histoire, Mémoires, 20, 34.  
 Documents et Rapports de la Soc. archéol. de Charleroi, 21, 22,  
 23, 24.  
 Feestbundel Van de Wijer, 55, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 73, 88.  
 Glossaire des Patois de la Suisse romande, 85.  
 Institut archéol. du Luxemb., Annales, 15, 16.  
 Institut archéol. du Luxemb., Bull. trim., 57.  
 Mouchon d'aunias, 46.  
 Neophilologus, 90.  
 Pays gaumais, 14, 46, 51.  
 Proceedings of the Leeds Philos. Soc., 92.  
 Revue belge de Philol. et d'Hist., 9, 35, 36, 37, 59, 60, 61, 78, 85, 89.  
 Revue des Études anciennes, 72.

Revue des Langues vivantes, 2, 8, 47.  
 Sache, Ort und Wort, Festschrift J. Jud, 89.  
 Studia neophilologica, 40bis, 90bis.  
 Zeitschrift f. frz. Sprache u. Lit., 58.

### Table des matières.

Bibliographie . . . . .	139
Aspects historiques et géographiques . . . . .	141
Textes anciens. Documents divers . . . . .	142
Littérature dialectale . . . . .	161
Histoire littéraire. Critique. . . . .	163
Folklore. Ethnographie . . . . .	164
Toponymie . . . . .	166
Anthroponymie . . . . .	177
Dialectologie. Méthodologie linguistique . . . . .	179
Varia dialectologiques . . . . .	180
Phonétique . . . . .	181
Parémiologie . . . . .	186
Sémasiologie. Linguistique géographique . . . . .	187
Lexicologie . . . . .	190
Étymologie . . . . .	190
Index . . . . .	196

---